

Une trajectoire d'exil

Le récit d'Alhassane, migrant,
qui a fui la Guinée à 17 ans

*1ère partie :
de Boké, Guinée
à Tripoli, Lybie*

Table des matières

Introduction	1
Pour se repérer : carte et calendrier	2
Chapitre 1 Boké, jour de manif	3
Chapitre 2 S'engager politiquement ?	5
Chapitre 3 Menace, peur, cachette	6
Chapitre 4 La fuite à Kankan, Haute Guinée.....	9
Chapitre 5 Bankou, ville frontière.....	11
Chapitre 6 Bamako, Mali	13
Chapitre 7 Dori, Burkina Faso	15
Chapitre 8 Agadez, Niger	16
Chapitre 9 La traversée du désert et le piège lybien	19
Chapitre 10 Sebah, Lybie	22
Chapitre 11 Beni Ulid, Lybie.....	28
Notes.....	30

Introduction

Un soir de juin 2020, nous allons dîner Alhassane et moi, sur notre petite terrasse à Montpellier. Je l'interroge alors sur une partie de son histoire que je n'avais jamais entendue : « *Que s'est-il passé en Guinée, qu'est ce qui a fait que tu es parti ?* ». Il est surpris : « *Vraiment, je ne l'ai jamais expliqué ? Je vais te dire* ».

On met la table, on mange mais en silence, et plus le repas avance plus je me dis qu'il a changé d'avis, qu'il gardera ce silence.

Il faut dire que je suis jusqu'alors resté discret et peu intrusif par rapport à son histoire. Il m'en a donné des bribes, parfois importantes et saisissantes ; ainsi, un soir de novembre 2019, à propos d'un ami, migrant rescapé comme lui, dont les médecins hospitaliers de Montpellier ont sauvé le jambe esquinée en Lybie, il m'avait évoqué la mise en esclavage des noirs dans ce pays, et ses propres souvenirs de « prison ».

Bref, j'étais dans l'idée qu'évoquer ce passé : la fuite, l'exil, l'esclavage, la traversée... était trop lourd pour lui, capable de réveiller ses cauchemars ; je m'en étais fait une sorte de tabou. Je n'étais donc pas surpris que finalement le silence se soit installé au cours du repas.

Mais une fois le repas terminé, la table levée, Alhassane s'installe et commence son récit. En une longue soirée, il me raconte 4 années de vie d'errance, de peurs, de souffrances, parsemées de quelques joies.

Quand il a fini, une évidence m'apparaît : « *Alhassane, il faut écrire ton histoire* ».

À ma grande surprise il dit oui. Il avait même ce projet depuis un moment mais comme il dit « *je n'ai pas l'orthographe* » ; il aurait eu quelques sous, il aurait même payé quelqu'un pour coucher sur le papier ses souvenirs...

Le lendemain, notre décision est prise : on va tenter de raconter à deux son aventure. Ses souvenirs avec mes mots.



Si j'étais écrivain, l'histoire d'Alhassane aurait pu devenir un roman d'aventure, une épopée : la jeunesse, la fuite, la route (la piste), la débrouille, les paysages, les rencontres, le désert, la mer, les naufrages, le danger, mais aussi l'amitié... les ingrédients sont là.

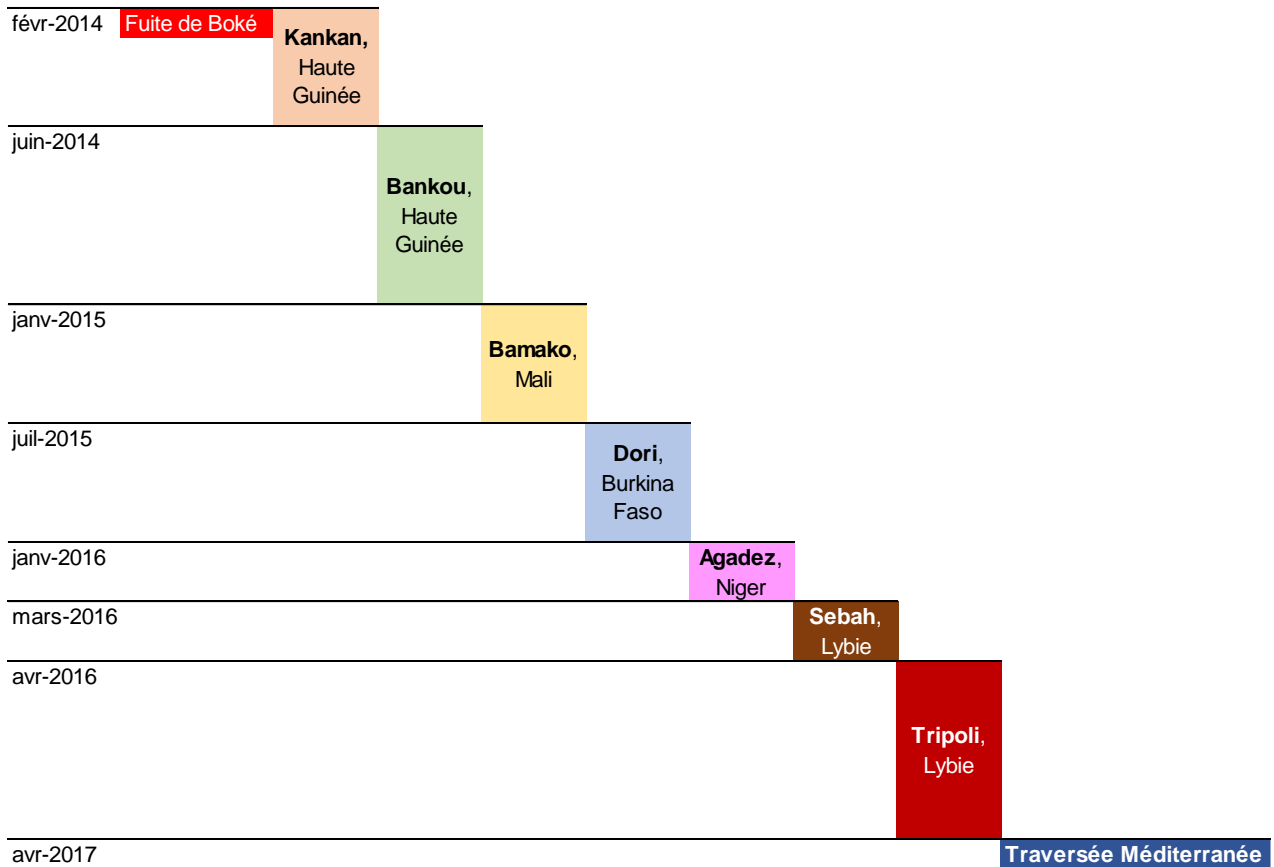
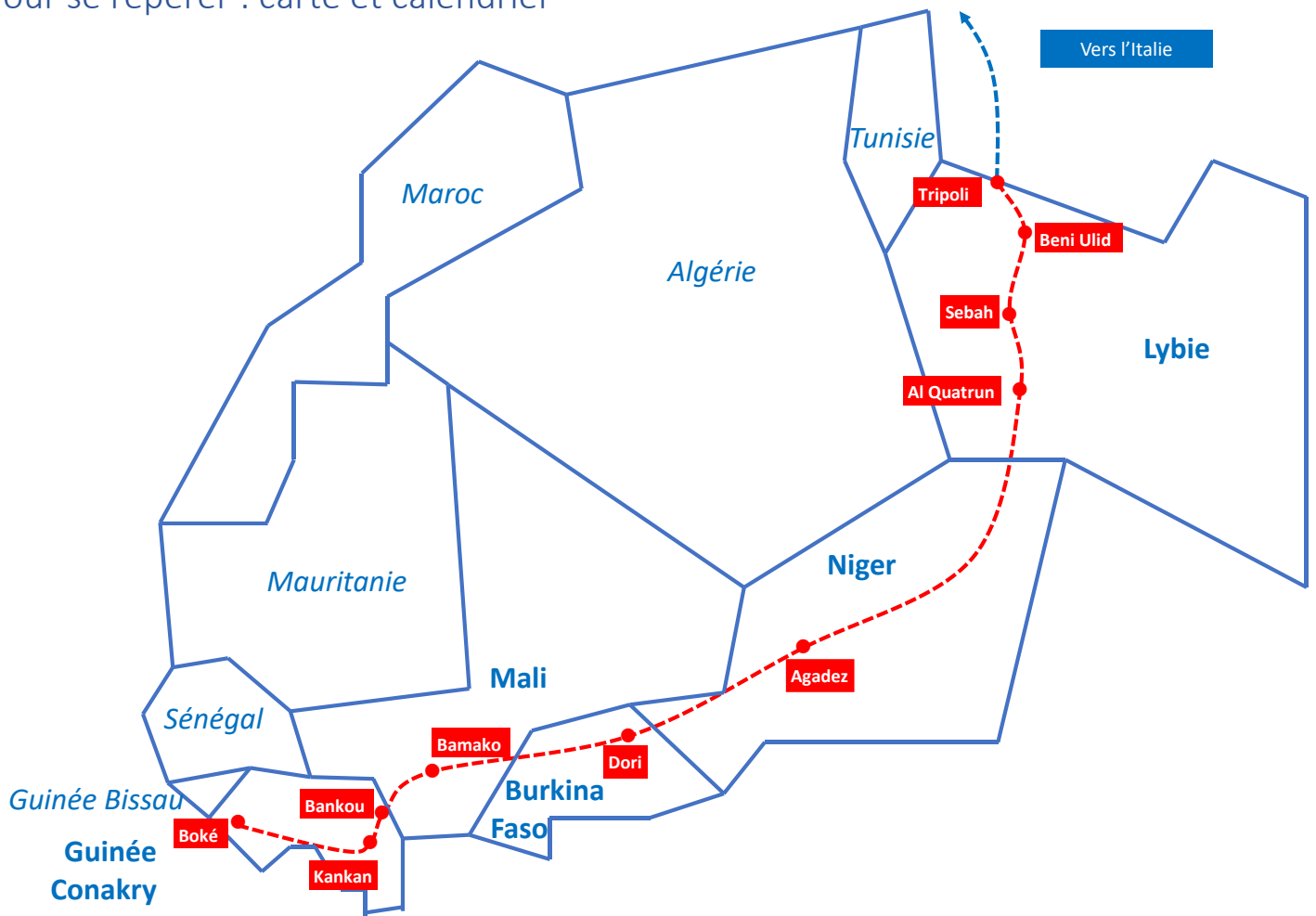
Cela aurait pu aussi devenir un roman noir, un thriller, notamment dans la période lybienne, avec ses brutes sadiques, l'enfermement, les coups, la faim, la peur, le sang, la mort...

Je n'ai pas ces talents, le récit sera plutôt factuel, principalement chronologique, sans inventivité narrative. Au plus près de ce qu'Alhassane m'a dit et dont il se souvient (il a heureusement une bonne mémoire, et grâce à internet, on a reconnu des lieux, précisé des orthographes).

Figurent ci-dessous une carte de son périple et une récapitulation chronologique de ses principales étapes.

J'ai inséré des paragraphes en italique, en retrait du texte principal : il s'agit de compléments d'information que j'ai recherchés par ailleurs, qui ne sont pas dans le récit d'Alhassane, mais qui en situent le contexte. Mais je ne suis pas non plus journaliste...

Pour se repérer : carte et calendrier



Chapitre 1 Boké, jour de manif

Mardi 18 février 2014, journée de manifestation importante en Guinée. Et donc à Boké, 6^e ville du pays, où habite Alhassane.

Journée qui se révélera aussi très importante dans son histoire, un peu comme un point de départ de l'incroyable suite d'évènements qui l'auront finalement conduit en Europe, plus de 3 ans plus tard, après avoir traversé un continent et une mer.

Ce 18 février, les jeunes lycéens sont en vacances scolaires. Alhassane Soumah a 17 ans depuis à peine un mois ! Un grand ado ou un très jeune homme, sportif, athlétique, avec des belles aptitudes pour le foot, un sacré pied droit...

Mais pas que.

Une large partie de la population, et particulièrement les jeunes dans les villes, est critique et souvent révoltée par la politique du pouvoir en place, et d'Alpha Condé son Président.

Le Président Alpha Condé a énormément déçu. Opposant historique à Sékou Touré¹ puis à Lansana Conté, tous deux de sinistre mémoire, il a été porté au pouvoir en 2010 par une élection saluée comme démocratique. Alpha Condé est donc parti avec un fort capital de confiance ...

Mais la corruption, la mauvaise gestion, puis la répression et le contrôle policier, incluant la création de milices paramilitaires², ont fait rapidement déchanter les guinéens. La déception et la rancœur sont à la hauteur de l'espoir que ce Président avait suscité.

Alpha Condé, lors de son investiture, avait suggéré une comparaison entre lui et Nelson Mandela...³. La comparaison s'arrête très vite, au fait d'avoir connu la prison en tant qu'opposant (et d'ailleurs sur des durées qui n'ont rien à voir).

Alhassane et son frère jumeau (ce sont de vrais jumeaux), sans être forcément des militants assidus, sont comme beaucoup de jeunes des villes de Guinée concernés, revendicatifs, en d'autres époques en France on aurait dit « politisés ».

Dans la famille Soumah, finalement, s'occuper de la chose publique c'est un peu dans les gènes. Le père, Ibrahim Soumah, voici quelques décennies, au moment des régimes pourtant très répressifs voire sanguinaires de Sékou Touré et de Lansana Conté, militait dans le mouvement d'un certain opposant nommé... Alpha Condé ! Quelle ironie de l'histoire, pour Ibrahim, qui voit ses deux fils aînés contester le régime de celui qu'il soutenait jadis... et qui de surcroît leur donne raison ! Car les actes d'Alpha Condé Président prennent le contrepied des discours prometteurs d'Alpha Condé opposant...

Cette manifestation des jeunes ce 18 février était préparée, organisée, déclarée au Ministère de l'Intérieur (de toute façon, tenter une manifestation non autorisée dans un pays comme la Guinée serait dangereux...). Pourtant, ni syndicat ni parti politique à la manœuvre...

En Guinée, comme dans beaucoup de pays africains, existe une autorité morale locale non étatique, qui dispense la justice traditionnelle, et par laquelle se règle une large partie des problèmes des habitants : ce sont les *chefs de quartier*. Ce dispositif est dupliqué pour les jeunes : dans chaque quartier un « *chef des jeunes* » s'occupe des affaires de la jeunesse, et finalement les représente. Les réseaux sociaux font le reste : à travers le pays, les « chefs des jeunes » échangent des idées, des projets, partagent des opinions.

C'est ainsi qu'a été décidée la manifestation du 18 février 2014. À Boké, une réunion s'est tenue entre les jeunes pour la préparer, à laquelle Alhassane a participé. Trois mots d'ordre y sont finalement retenus : dénoncer la corruption, réclamer une justice plus rapide pour les victimes du terrible massacre du stade le 28 septembre 2009⁴, protester contre les nombreuses et très longues coupures d'électricité. Et comme instructions : « *pas d'armement, pas de caillou, pas de bois* » : les organisateurs cherchaient à dissuader les casseurs et plus généralement toute provocation. Jusque dans le

choix de mots : on peut protester, critiquer, mais pas insulter. On rappelle aussi dans cette réunion les consignes de prudence vis-à-vis des indics qui s'infiltrèrent dans les manifs : jeunes, semblables à tous les manifestants, avenants, blagueurs, ils cherchent à faire du lien et demandent assez vite « *comment tu t'appelles ? t'habites où ... ?* » ; il ne faut pas donner à un inconnu, même d'apparence très sympa, ni son vrai nom ni son adresse.

Les mots d'ordre et instructions (manif pacifique, pas de provocation...) sont celles partagées à la réunion de préparation à Boké. Visiblement, à la capitale Conakry, d'après ce qu'en dit la presse, ce fut plutôt l'émeute que la manifestation : il y aurait eu de vrais débordements non encadrés, beaucoup de manifestants « spontanés », beaucoup plus de violence. Et une très forte répression. On ne peut exclure évidemment l'infiltration de miliciens en civil dans les émeutiers pour faire monter la pression et mieux justifier la répression... cf. note 2 à la fin du texte.

Chez les Soumah, les deux frères ont demandé l'autorisation des parents pour participer à la manifestation. C'est oui, car « *on ne peut regarder les choses se passer sans participer* ». Alhassane et son jumeau ont préparé des pancartes. Sur celle que porte Alhassane, en carton fort style isorel fixé à un manche, est écrit « *Pas la justice, pas la paix, pas l'électricité* ». Mais Alhassane part seul à la manifestation, car son jumeau s'est blessé au foot.

Il fait très beau ce mardi 18 février, quand vers 8h Alhassane quitte sa maison, T-shirt noir, jean bleu, baskets noires, équipé de sa seule pancarte. Il rejoint le lieu de rassemblement, de l'autre côté de la ville.

Le cortège s'ébranle vers le centre-ville, à environ 1,5 km de là. Les policiers locaux encadrent le mouvement. Pas d'incident particulier.

C'est vers la mairie que les jeunes captent sur leurs téléphones des nouvelles alarmantes de la manifestation à Conakry qui vire à l'émeute. La police y a ouvert le feu. On parle de 2 jeunes manifestants tués (ce sera effectivement le bilan officiel).

Dans le même temps, des camions bleu foncé surgissent, et en débarquent des policiers qui sans sommation balancent des grenades lacrymogènes, chargent à coups de matraques, et arrêtent des manifestants. « *C'est pas agréable* » commente Alhassane, qui manie l'euphémisme plus souvent qu'à son heure. Précision : selon lui, ce ne sont pas les policiers locaux habituels.

Même si l'explosion des lacrymogènes peut se confondre avec un coup de feu, il semblerait qu'à Boké, la police n'ait pas tiré sur la foule.

En 10-15 minutes, tout le monde se disperse. Au passage, Alhassane reçoit comme bien d'autres des coups de matraque, il s'enfuit en abandonnant sa pancarte et revient chez lui avec le cou et le dos marqués et gonflés.

Chapitre 2 S'engager politiquement ?

Parmi les voisins d'Alhassane, un homme « ni jeune ni vieux » (Alhassane lui donne une trentaine d'années) est un responsable local de l'UFDG (Union des Forces Démocratiques de Guinée) : Mamadou. L'UFDG est le parti d'opposition réellement organisé et « reconnu » par le pouvoir en place (ce qui n'empêche pas intimidations, arrestations, etc...). Militer dans l'opposition est donc possible, même si ce n'est pas aussi tranquille que dans un pays occidental : il y a toujours une part de risque.

Mamadou jouit d'une bonne réputation, il est respecté et reconnu. Par ailleurs, il est proche de la famille Soumah, il a vu grandir les jumeaux ; pour ces derniers, c'est un « grand frère ».

Un soir de mi-janvier 2014 (donc un mois avant la manifestation) il vient rencontrer Mawa, la mère d'Alhassane ; le père n'est pas là : ancien maçon reconverti dans le négoce, il est comme souvent parti en voyage à travers le pays pour ses affaires. Alhassane n'est pas là non plus ce soir-là.

Mamadou parle à Mawa de son fils, évoque sa bonne réputation (« *beaucoup de gens parlent de ton fils* ») ; il propose qu'Alhassane s'engage au parti UFDG, qui recrute de jeunes militants, et entend les former (notamment aux fonctions d'assesseurs et de scrutateurs dans les bureaux de vote ; la prochaine élection présidentielle est prévue pour 2015, et pour un parti d'opposition, s'assurer autant que possible de la régularité du scrutin est stratégique). En contrepartie, l'UFDG prendrait en charge les frais de scolarité pour les études post bac d'Alhassane ; ce type d'arrangement existe parfois en Guinée. Toutefois l'offre ne peut concerner qu'un des 2 jumeaux, en l'occurrence Alhassane.

La mère ne donne pas sa réponse tout de suite. Le lendemain elle en parle à son fils. Celui-ci est motivé par la politique, et la perspective du financement de ses études est un plus considérable. Mais il s'en remet à sa mère, d'une part parce qu'il est mineur, d'autre part car c'est naturel de faire ainsi.

Mawa prend le temps de la réflexion, puis dit « d'accord ».

Ce « d'accord » prendra plus tard une résonance terrible pour Mawa, lorsqu'elle croira son fils mort après plusieurs années sans nouvelles...

Chapitre 3 Menace, peur, cachette ...

Les jours qui suivent la manifestation, c'est la stupeur et l'inquiétude parmi les jeunes de Boké. Deux morts à Conakry, des arrestations et des blessés à Boké et dans d'autres villes guinéennes... les événements prennent une tournure tragique.

Tout naturellement, des dizaines de jeunes, dont Alhassane, convergent vers la maison de Mamadou, le « grand frère », le mentor, et aussi le responsable local de l'opposition.

Il a des informations en provenance directe de la police : il y a sans doute parmi les policiers locaux des agents qui, sans pouvoir l'exprimer publiquement, soutiennent l'UFDG. Et puis Boké reste une assez petite ville, il peut donc y avoir parmi les policiers des amis, des cousins, etc.

On imagine aisément les discussions inquiètes de ces petits groupes autour de la maison, rythmées par les communications téléphoniques et les SMS en tous sens, chacun raconte ce qu'il a vu ou subi durant la manifestation, on tente d'identifier qui a été arrêté, on fait aussi des hypothèses sur qui étaient vraiment les policiers inconnus surgis des camions bleu foncé...



Puis arrive le vendredi 21 février. En moins de 12 heures, le destin d'Alhassane et de sa famille va se nouer...

Ce jour-là, en fin de journée, Alhassane est au foot.

Pendant qu'il joue, sa mère, Mawa, reçoit un appel de la sœur de Mamadou qui veut parler très vite à Alhassane, dont elle n'a pas le numéro de mobile. Mawa le lui donne, mais cherche à en savoir plus, car elle a l'intuition que cet appel urgent signifie danger. La sœur de Mamadou ne lui dit rien d'explicite ; après avoir raccroché elle appelle Alhassane mais tombe sur sa messagerie, car Alhassane est encore sur le terrain. Mawa appelle aussi son fils, et tombe également sur sa messagerie pour la même raison.

Ainsi, quand Alhassane sort du terrain, son mobile dans son sac affiche deux appels manqués : un de sa mère, un de N° inconnu. Il rappelle aussitôt sa mère qui, inquiète et se fiant à son intuition, lui ordonne : « *Rentre vite, pas par le chemin habituel ; ne parle pas* ». Alhassane rentre en contournant le centre (où la probabilité d'un contrôle de police est plus fort).

Alhassane se hâte, traversé de sentiments contradictoires : serait-il en danger ? Ou sa mère exagère-t-elle ?

Arrivé à la maison, le fils et sa mère rappellent la sœur de Mamadou, et l'information qu'elle délivre claque comme un coup de tonnerre : Alhassane est « sur la liste » des personnes à arrêter, il faut qu'il parte tout de suite, qu'il se cache, qu'il ne dorme pas chez lui !

Forte émotion, teintée de peur et d'incrédulité...

Mais l'urgence, l'adrénaline prennent très vite le pas sur ces émotions, on prend la décision qu'Alhassane parte immédiatement pour aller dormir chez un copain, Karim, non concerné par la politique. Et son jumeau, qui n'était pas à Boké ces jours-là, doit surtout ne pas revenir ! Car la ressemblance parfaite entre les deux jeunes hommes le met en danger également...

Alhassane part dormir chez Karim, il emporte son passeport. Car en Guinée, la police peut le confisquer, c'est une manière de limiter les déplacements des personnes surveillées, y compris à l'intérieur du pays, dont les routes sont jalonnées de points de contrôle. C'est aussi un moyen dans les cas plus graves de diffuser aux frontières le signalement de personnes recherchées ; mais à cet instant, Alhassane n'imagine pas, où alors de manière inconsciente, devoir quitter son pays !

Il embrasse avec émotion sa mère, ses 2 sœurs (son père est en voyage, son jumeau est hors de la ville). Il ne sait pas que cet au revoir furtif est en réalité un adieu : au moment où j'écris ces lignes, il n'a plus revu sa famille depuis ce vendredi 21 février 2014 au soir...

La nuit du 21 au 22 février est une nuit blanche, pour Alhassane, rongé d'inquiétude, sans doute aussi pour sa mère, un peu plus loin dans la même ville. Pourtant tout est calme, rien à signaler jusqu'au petit matin.

À quelques encablure de la maison, au cœur de la nuit, la police est passée à l'action à 4h du matin : Mamadou a été arrêté. Mais les Soumah n'en savent rien.

Très tôt le matin, comme à son habitude, Mawa va prier à la mosquée. Elle revient vers 6 heures chez elle. Peut-être à ce moment-là envisage-t-elle la suite avec optimisme : il ne s'est rien passé, pas de descente de police... Se sont-ils alarmés pour rien ?

Mais juste au moment où au détour de la rue elle voit sa maison, l'angoisse la saisit : une voiture aux vitres teintées est garée devant la maison... et une autre derrière (la maison des Soumah donne sur 2 rues, avec un portail de chaque côté).

Elle rentre et appelle aussitôt son fils.

Alhassane, caché chez Karim, décroche et comprend tout de suite que quelque chose ne va pas. Sa mère parle tout bas, il sent sa peur... Elle lui apprend que 2 voitures banalisées (police ? milice ?) sont en faction autour de la maison... Puis soudain elle raccroche.

Le peur monte encore d'un cran pour Alhassane. Sa mère ne raccroche jamais ainsi brutalement... Il sait que quelque chose est en train de se passer chez lui, mais s'interdit de rappeler.

Huit hommes en civil, mais brandissant quelques cartes de police, défoncent la porte et entrent dans la maison, cherchent Alhassane, fouillent partout, et saccagent une partie du mobilier (la TV notamment). Finalement, bredouilles, n'ayant trouvé ni Alhassane ni ses papiers, ils embarquent Mawa, la mère.

Alhassane aura ces informations un peu plus tard, une fois l'opération terminée ; c'est sa sœur, très choquée, qui l'appelle et lui raconte. Son jumeau, alerté à distance, l'appelle également.

La journée du 22 est très longue pour Alhassane (âgé d'à peine 17 ans) : il ne peut sortir, il sait sa famille surveillée, et sa mère en prison...

Karim propose d'éloigner encore davantage Alhassane en l'emmenant chez sa mère, dans un faubourg éloigné de Boké, qu'il pense être une planque plus sûre. Le transfert s'opère dans la nuit du 22 au 23 février, discrètement. Alhassane est accueilli dans sa nouvelle cachette.

La mère de Karim connaît Mawa, la mère d'Alhassane. La savoir détenue l'inquiète énormément. Elle décide d'aller le 23 matin à la prison prendre des nouvelles.

Elle réussit à la voir ; Mawa a été frappée si ce n'est torturée : la joue est tuméfiée, l'épaule gonflée ; car les flics veulent savoir où son fils se cache, et aussi confisquer son passeport.

La mère de Karim revient bouleversée mais résolue de la prison, et convaincue qu'Alhassane doit continuer à se cacher « *si on te chope, c'est dangereux* ». Mais l'urgence est de tenter de faire libérer Mawa ; l'idée est de donner aux flics une pièce d'identité qui ne soit pas le passeport. Chez lui, au pied de son lit, Alhassane conserve tout un tas de papiers dans un trieur en plastique, que les flics ont négligé de fouiller ; dans ce trieur, il y a sa carte scolaire, avec photo. Alhassane appelle sa sœur pour qu'elle recherche la carte.

C'est la mère de Karim, encore elle, qui apporte la carte à la police. Elle prétend l'avoir cherchée et trouvée elle-même (elle a même « mis en scène » sa recherche dans la maison en se filmant, sans doute pour que les flics ne soupçonnent pas les sœurs d'Alhassane d'avoir dissimulé une pièce qu'ils recherchaient).

Alhassane ne le saura que plus tard, mais la remise de cette pièce a sans doute contribué à faire libérer sa mère, sortie de prison le 1^{er} ou le 2 mars : Mawa sera restée en « garde à vue » environ une semaine.

La situation demeure risquée pour tout le monde... En effet, en gage de coopération, la mère de Karim a donné son adresse aux policiers ; s'il venait à l'idée de ceux-ci d'aller perquisitionner chez elle, ce serait la catastrophe ; elle l'exprime ainsi à Alhassane « *si on te voit ici, je suis foutue* ».

Très vite, on forme le projet qu'Alhassane parte, et cette fois beaucoup plus loin... on vise la Haute Guinée, à l'autre bout du pays, en direction du Mali : la ville de Kankan, principale ville de l'Est (environ 200 000 habitants).

Arrêtons-nous un instant sur le calendrier des faits, pour réaliser comment Alhassane et ses proches ont été « pris par surprise » dans cette tourmente d'évènements : manifestation le 18, menace d'arrestation et première planque le 21, arrestation de sa mère (et de Mamadou) le 22 matin, 2^e planque du 22 au 24, départ pour Kankan le 25 au petit matin (soit seulement une semaine après la manifestation).

Chapitre 4 La fuite à Kankan, Haute Guinée

Cette fuite en Haute Guinée constitue le premier maillon d'une longue chaîne de fuites successives, qui finira en traversée de l'Afrique puis de la Méditerranée, par étapes vers l'Est et le Nord. Alhassane à ce moment n'a absolument pas le projet de rallier l'Europe : il a 17 ans, sa famille et ses amis sont en Guinée, il veut y rester pour étudier ; il est persuadé qu'il doit simplement s'éloigner un peu et attendre que les choses se calment...

Comme nous le verrons, à chacune de ses haltes, qui sont autant d'étapes de vie, il en sera ainsi... Chaque fois, une nouvelle menace le poussera plus à l'Est. De proche en proche, de cachette en cachette, ses fuites successives vont dessiner une trajectoire d'exil...



Dianwouri est ce qu'on appelle un chauffeur ; il me semble qu'en Europe on parlerait de taxi-brousse. En minibus, Dianwouri charge des passagers à travers le pays, il a ses itinéraires, ses habitués, ses points de chute dans les villes étapes.

Il a la confiance de Karim et sa mère, car il est un ami proche du frère de Karim (ce dernier a organisé et payé le voyage, 250 000 francs guinéens, environ 25 euros). Donc il prend en charge Alhassane en sachant que celui-ci est recherché... Or il faut au départ de Boké vers l'Est franchir un point de contrôle. Dianwouri connaît certains des policiers qui y sont affectés, et il connaît aussi leur roulement sur la semaine. En partant le 25 matin, il sait que le barrage sera sous l'autorité de copains à lui, qui ne contrôleront pas son véhicule ; c'est pourquoi ce créneau horaire est choisi.

Il faut 2 jours et demi pour rallier Kankan, par environ 550 kms de piste.

Les étapes sont organisées dans une sorte de « camping spécial taxi brousse » ; des tentes en palme sont dressées pour la saison, les chauffeurs qui souhaitent faire étape paient une cotisation à l'année (leur N° de plaque minéralogique fait office de sésame). Le soir, le chauffeur et ses clients peuvent se reposer à l'abri, et on peut en plus se restaurer pour une somme modique. C'est un peu comme nos relais routiers, mais sous toile (enfin, sous palme).

Alhassane a quitté sa ville natale avec quelques affaires, son passeport, son téléphone et 10 000 francs guinéens ; soit environ 1 €. Mais le change en euros ne veut pas dire grand-chose, on peut comparer au prix d'un repas dans un restaurant courant : 7000 francs guinéens. Alhassane a donc en poche une somme d'argent ne valant même pas deux repas au restaurant. Il faut donc très vite trouver de quoi se loger et se nourrir à Kankan.

Dianwouri a un plan pour cela, mais il explique à Alhassane qu'il ne peut rien lui garantir : à Kankan, il a ses habitudes au restaurant de Kirindinga, qui est très connu des locaux comme des voyageurs. Il lui a parlé du cas d'Alhassane, et a donc l'espoir qu'elle l'accueille chez elle.

Kirindinga est une maîtresse femme ; elle gère seule un restaurant très fréquenté (son mari, lui, est chauffeur comme Dianwouri) : 2 cuisiniers, et 2 personnes au service en salle. « Kirindinga » est en fait un surnom, qui en malinké signifie « la maman des orphelins ». Elle a adopté et élevé 4 orphelins recueillis dans la rue, qui ne sont pas de la même fratrie. Alhassane arrive donc dans une famille vivante et diverse (au début, alors qu'il ne savait pas qu'il s'agissait d'enfants adoptés, il s'étonnait du peu de ressemblance entre tous les membres de cette famille).

Kirindinga accueille Alhassane, mais avec quelques réticences, car elle et son mari (en fait surtout ce dernier) y voient un certain danger. Elle fixe donc les conditions : autant que possible, Alhassane doit rester dans la maison ; s'il sort et qu'on lui demande où il loge, il ne doit pas désigner le restaurant. Il peut avoir confiance dans le cercle des proches, y compris les voisins du restaurant qui sont des familles connues de longue date. Mais si se trouve parmi elles un étranger de passage, il faut ne rien dire sur sa situation... on ne sait jamais. Enfin, ne pas parler en soussou, qui trahirait son origine de Guinée Maritime. Il faut parler en malinké, la langue de Haute Guinée ; heureusement, Alhassane est soussou par son père (qui lui a aussi parlé le bambara, ce qui lui sera utile au Mali), malinké par sa mère, et maîtrise toutes ces langues. Sans compter le peul (qu'il a appris « bien obligé » parce que son instituteur... était peul !) et le français.

Alhassane se conforme à tout cela. Tout au plus va-t-il parfois manger chez les voisins, qui cherchent à le distraire, « *pour ne pas être trop triste* ».

Car évidemment, même si sa situation matérielle est assurée, la séparation de sa famille devient au fil des semaines, des mois, très pesante, et Alhassane vit des heures sombres. Il y a le lien du téléphone, mais pas si facile, car Alhassane, ayant eu besoin d'un peu d'argent, a vendu son mobile. Kirindinga lui prête son téléphone de temps à autres pour appeler sa famille ; c'est ainsi qu'il apprend la nouvelle de la libération de sa mère.

Alhassane est nourri logé et en échange travaille dans le restaurant ; il y fait notamment la plonge et assure l'approvisionnement en eau ; comme il n'y a pas l'eau courante, il faut aller remplir des bidons de 20 litres au forage, à 50 mètres du restaurant, en actionnant une pompe à pied. Alhassane fait ce travail le matin très tôt, vers 4 ou 5 h du matin. Le plus souvent il remplit puis transporte 30 à 35 bidons (donc 600 à 700 kilos) ; parfois, il faut faire un approvisionnement supplémentaire en fin de journée.

À propos de Kirindinga, Alhassane me glisse un détail qui l'a frappé, et qui témoigne de la générosité et de l'intelligence de cette femme : les 4 enfants adoptés sont scolarisés, et après l'école ils se proposent pour aider en cuisine, en salle... Leur mère adoptive leur dit : « *non ! reposez-vous, étudiez !* ».

Le séjour à Kankan dure jusqu'à fin mai, 3 mois après le départ de Boké.

L'évènement qui déclenche le départ est une conversation téléphonique avec sa mère, qui lui apprend qu'un de ses copains, qui était présent lors de la réunion de préparation de la manifestation, vient de se faire arrêter.

Alhassane décide de s'éloigner. La planque du restaurant n'est pas si sûre, c'est un lieu où passe beaucoup de monde... Des policiers locaux viennent quotidiennement y déjeuner ; mais ils sont parfois accompagnés de policiers d'autres villes ou d'autres provinces... La présence d'un jeune homme « étranger » des mois durant dans le restaurant pourrait finir par intriguer, et conduire à une dénonciation... Et cela serait catastrophique pour Alhassane, mais également pour Kirindinga et sa famille.

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est plus prudent de partir.

Kirindinga est originaire de Bankou, petite ville frontière entre la Guinée et le Mali ; elle sollicite là-bas quelqu'un dont elle est restée très proche, dont la famille était voisine de la sienne : « Tanti », restauratrice elle aussi, c'est d'ailleurs elle qui a appris le métier à Kirindinga.

On finit par joindre Tanti au téléphone, on lui explique la situation, elle demande un temps de réflexion ; elle hésite car il y a beaucoup de contrôles dans une ville frontière. Mais lorsqu'elle rappelle, c'est pour donner son accord : elle accueillera Alhassane.

« *Tu verras, s'ils te trouvent courageux, ils te garderont* » pronostique Kirindinga. Elle demande à Alhassane de se tenir prêt : il faudra saisir au vol l'occasion d'un chauffeur ou d'un camion qui ferait route vers Bankou, ville frontière, mi guinéenne, mi malienne...

Chapitre 5 Bankou, ville frontière

Trouver un camion ou un chauffeur n'est pas si facile.

Les chauffeurs sont à leur compte et de ce fait prennent le risque de manière directe; ainsi le mari de Kirindinga refuse car il trouve l'opération trop dangereuse...

Les camionneurs sont en général salariés ; en cas de contrôle qui se terminerait mal, ils risquent d'aller en prison, mais aussi de ternir la réputation de leur entreprise, de perdre leur emploi.

C'est un camionneur tractant une remorque de charbon de bois vers Bankou qui accepte. Il discute longuement avec Alhassane avant de l'emmener, pour vérifier à qui il a affaire, et mesurer son risque. Il accepte en indiquant le mode opératoire : aux points de contrôle, Alhassane se cachera dans la cargaison en se glissant au milieu des sacs de charbon ; par ailleurs, s'il était découvert, il devrait absolument affirmer qu'il est monté clandestinement, que le conducteur n'était pas au courant... Il ne demande pas d'argent à Alhassane pour le trajet.

Deux contrôles surviennent sur la route, un juste à la sortie de Kankan, l'autre en rase campagne. On imagine la montée l'adrénaline, pour Alhassane enfoui au milieu des sacs, comme pour le chauffeur face aux policiers... Mais tout se passe bien, la cargaison n'est pas fouillée.

Il faut encore trouver une astuce pour l'arrivée à Bankou ; l'endroit où le camion doit décharger son charbon est juste à côté du restaurant de Tanti ; d'ailleurs son restaurant est notamment fréquenté par les camionneurs, et comme Bankou est un carrefour pour le commerce, il fonctionne 24h / 24h (en deux services de 12 heures). Il y a beaucoup d'activité à cet endroit-là, donc il peut y avoir la police ou des indics. Alhassane va se faire passer pour le commis ; le chauffeur lui fait passer un « habit d'apprenti », ce que je traduis par un bleu de travail, sauf qu'Alhassane me précise qu'il est n'est pas bleu mais noir... À peine le camion arrivé, Alhassane ainsi déguisé saute avec son sac et va s'asseoir 2 minutes, comme pour souffler à l'arrivée, sur un banc où est assise Tanti qui l'attend. Il glisse son sac sous le banc (que Tanti récupèrera) et va ensuite décharger le camion.

Certain qu'il n'a ainsi pas attiré l'attention, une fois son travail fini, il rentre dans le restaurant qui sera sa demeure pour environ 8 mois, de mai 2014 à janvier 2015.

La vie dans le restaurant de Tanti à Bankou ressemble à celle dans celui de Kirindinga à Kankan. L'aspect « vie familiale » en moins, puisque Tanti étant plus âgée, ses 2 filles ne sont plus des enfants. Alhassane travaille cette fois au cœur du resto : outre la plonge, il passe aux fourneaux, sous la houlette de Tanti qui lui apprend ses recettes (je comprends à présent d'où lui vient son talent). Il loge dans un petit appartement dans la cour.

Il rencontre et parle avec des gens, mais uniquement dans le restaurant, et sous réserve qu'il s'agisse de clients de confiance ; car il y a aussi des policiers, en tenue ou en civil parmi la clientèle, ainsi que indics ; il peut y avoir aussi, tout simplement, des personnes mal intentionnées....

Par ces rencontres dans ce lieu carrefour, très cosmopolite, il apprend une langue supplémentaire : le Dioula, cousine du bambara, très parlée par les burkinabés... J'en viens à la conviction qu'Alhassane a un vrai don pour les langues. Si on récapitule, il parle 3 langues maternelles : le soussou, le malinké, le bambara, une langue apprise parce que c'était celle de son instituteur : le peul, une langue apprise sur le tas, le dioula, et enfin le français appris de manière plus classique à l'école. À l'association par lequel je l'ai connu à Montpellier, collectif migrants bienvenue 34, ils sont un peu bluffés, et il sert très souvent d'interprète tous azimuts lors des premiers contacts avec les jeunes migrants de l'Afrique de l'Ouest.

Mais revenons à Bankou, fin 2014. Le moral est bas. Alhassane est en manque de sa famille, il est désemparé par la tournure que prend son histoire, il ne sait pas ce qu'il va devenir... Encore une fois, ce sont les événements qui vont décider pour lui. À cette époque, le virus d'Ebola, qui est apparu en Guinée forestière en début d'année⁵, gagne le pays dans son ensemble... : on parle de fermeture des frontières, ce qui signifie aussi renforcement des contrôles.

Le risque, là encore, concerne aussi les personnes qui lui viennent en aide. Selon Alhassane, en Guinée, la police ne peut faire de contrôle dans un restaurant. Sauf... si elle a une bonne raison de le faire, notamment s'il y a eu une dénonciation ! En 10 années, le restaurant de Tanti a subi 6 descentes de police, à chaque fois déclenchées par une dénonciation...

Lentement, l'hypothèse du Mali fait son chemin dans la tête d'Alhassane.

D'abord à la capitale Bamako habite sa tante, la sœur de son père, lequel est en fait un « malien-bambara converti en guinéen-soussou » ! (si j'ai bien compris le patronyme Soumah est en fait typiquement Soussou, sans doute une origine familiale ancienne).

Ensuite, il y a la perspective de pouvoir vivre sans la crainte permanente du contrôle et de l'arrestation. Il va certes franchir la frontière clandestinement, mais une fois au Mali, Alhassane sera un quelconque citoyen guinéen parmi d'autres, il pourra montrer son passeport (jusque-là tenu secret). Et les policiers maliens, qui ne se connectent pas au système de recherche de la sûreté guinéenne, ne devraient pas lui chercher noise.

Enfin, la vie à Bankou devient pesante, comme elle l'était à Kankan. Alhassane est là aussi confiné dans un rayon de 50 mètres autour du restaurant. Il s'autorise à aller manger chez les voisins (3 fois en tout en 8 mois), mais pas à aller se promener, ni faire des courses, ni jouer au foot ! Pour un jeune homme de presque 18 ans, sociable et sportif, ce confinement qui dure depuis un an est très difficile à supporter, et s'ajoute au déchirement familial...

La décision est prise. Cette fois, ce n'est pas un simple éloignement, c'est une expatriation, forcément plus angoissante : comment et quand pourra-t-il revenir dans son pays ?

Reste là encore le plus difficile : trouver quelqu'un qui accepte de le faire passer de l'autre côté. Alhassane parle de son projet à Bambara ; c'est un habitué du restaurant, Alhassane a souvent discuté avec lui durant tous ces mois, la confiance est établie entre les 2 hommes.

Bambara est malien, et il fait du transport de bazin (magnifique tissu en coton teint artisanalement, amidonné et brillant, cf. ⁶) entre le Mali où il est fabriqué et la Guinée où il est vendu à des négociants. Il franchit la frontière 2 fois par jour, à moto... Au début de son activité, il était contrôlé systématiquement. Mais maintenant, les policiers et douaniers de chaque côté le connaissent, ils ne l'arrêtent presque jamais... De plus, il a très souvent un passager sur sa moto, et là encore les douaniers et policiers laissent filer...

C'est donc a priori un bon plan pour passer ; il n'est pas sans risque, mais disons à risque contenu. Bambara réfléchit tout de même deux journées entières avant de toper... Car contrairement au camionneur, il ne pourra pas prétendre qu'Alhassane est monté à son insu ! Il en coûtera 40 000 F CFA (environ 60 euros, ce qui représente une grosse somme).

Au moment du départ, le cœur d'Alhassane tape très fort ; surtout qu'à l'instant même où la moto démarre une voiture de police débarque et semble les suivre... Mais tout se passe bien, la moto de Bambara franchit sans s'arrêter le contrôle de sortie de Guinée, puis celui d'entrée au Mali.

Chapitre 6 Bamako, Mali

Alhassane vient d'avoir 18 ans, fin janvier 2015, lorsqu'il met le pied au Mali. C'est une expatriation, mais pas véritablement un déracinement. D'abord parce que le Mali est assez proche culturellement de la Guinée, plusieurs langues sont communes ou se ressemblent. Et puis c'est le pays où est né son père, et il y a sa tante à Bamako.

Il quitte son passeur à moto côté malien, et prend le minibus pour Bamako, à 150 km. Il est à présent « presque » en règle, il a un passeport valide, mais aucun visa malien n'a été apposé, et pour cause...

Premier contrôle sur le trajet pour les 8 passagers du véhicule. 4 d'entre eux ne sont pas inquiétés. Les 4 autres, dont Alhassane, doivent descendre, suivre les policiers au poste. Il faut se représenter la scène pour imaginer la tension nerveuse d'Alhassane. Il est assis dans une pièce, tandis que son passeport est examiné dans une pièce attenante... Il se force à rester calme, se met des écouteurs dans les oreilles comme s'il écoutait de la musique (alors qu'il n'en est rien : il guette les indices sonores provenant de la pièce d'à côté !), bref il joue le décontracté... Finalement, l'affaire se conclut par un bakchich de 1000 Francs CFA (1,5 €), Alhassane remonte dans le bus...

À l'entrée de Bamako, le chauffeur du minibus fait un dépassement dangereux sous le nez d'un véhicule de police. Le minibus est arrêté ; les policiers montent à bord très énervés, proférant des insultes, le contrôle est très rugueux. Mais il est assez sommaire : chacun doit simplement ouvrir son passeport à la page contenant la photo, et la présenter à hauteur de visage... Les flics vérifient donc simplement l'identité, pas la conformité du passeport. Le contrôle se termine, Alhassane est arrivé...

Il appelle sa tante, la jeune sœur de son père. Elle habite un faubourg assez éloigné de Bamako (ville de 2 millions d'habitants, sans commune mesure avec ce qu'a connu ou traversé Alhassane jusqu'alors).

À l'arrivée, l'accueil est mitigé. Le mari de sa tante n'est vraiment pas chaud pour héberger durablement Alhassane : « *il y a beaucoup de contrôles* » « *on risque d'être mal vu* » ; en effet, à cause d'Ebola qui progresse en Guinée, les ragots de quartier ont vite fait d'assimiler l'hébergement d'un guinéen à l'importation du virus !

Alhassane reste une semaine chez sa tante ; la semaine suivante, dans une famille voisine de leur connaissance.

Puis arrive une offre d'emploi qui colle bien. Il s'agit de s'occuper de la propreté d'une grande gare routière de Bamako, en plein centre, gérée par la société d'autocars Rimbo. Alhassane à la fois multilingue, jeune, costaud et dur à la tâche correspond très bien au poste.

Au début, il se fait passer auprès de son employeur pour un ivoirien (qui pour certains parlent bambara) ; il pense ainsi éviter des tracasseries à cause d'Ebola et sa nationalité guinéenne ...

Comme les horaires sont étendus, c'est plus simple pour tout le monde qu'il loge sur place. La société Rimbo lui propose un petit réduit avec une fenêtre qui peut servir de chambre, à condition qu'il y apporte un matelas. Pour les sanitaires et les toilettes, il utilise celles de la gare routière...

Le travail est dur mais le salaire est correct et les rapports avec les patrons sont bons. Il faut nettoyer l'intérieur des cars en escale, passer l'aspirateur, ramasser les débris laissés par les passagers. Quand les véhicules sont très poussiéreux, on doit aussi laver l'extérieur. Enfin et surtout, on assure la propreté de la gare routière : la salle d'attente, les guichets, les toilettes (8 en tout), les douches. Le soir, en fonction du nombre de passagers en transit, Alhassane dispose dans une pièce calme des nattes par terre avec des oreillers : c'est là que les voyageurs se reposent (certains préfèrent toutefois rester dans le car).

Ils sont deux pour ce job, et son collègue, Ismaël, devient vite son ami et son « grand frère ». Ismaël est burkinabé, sa langue maternelle est le dioula, langue cousine du bambara (que Alhassane a appris avec des clients du restaurant à Bankou... vous suivez ?).

Cette rencontre est importante ; elle le sera pour la suite. Encore maintenant, depuis la France, Alhassane reste en contact via les réseaux sociaux avec son collègue et ami de Rimbo.

Les deux premiers mois à Bamako sont une bonne période ; je n'ose utiliser l'adjectif « heureux », car Alhassane ressent toujours très durement l'arrachement à sa famille. Mais il gagne un peu d'argent, peut se racheter un téléphone, peut sortir en ville, et il a un ami... C'est donc un portrait d'ensemble beaucoup plus souriant qu'à Bankou et Kankan.

Alhassane refait du foot ! Une fois sur le terrain, le jeune homme calme et réservé doit allumer le feu, car ses compagnons de jeu lui disent « *t'es timide, on savait pas que tu jouais au foot comme ça !* ».

Au bout de quelques temps, Alhassane a un peu d'argent de côté ; il envoie par Western Union de l'argent à sa mère pour qu'elle puisse se racheter la télé qui a été détruite par les 8 policiers le 22 février 2014... Ce geste de « réparation » est important pour Alhassane, car cette télé manquait à sa mère, mais surtout c'était un cadeau de son père à sa femme...

Au bout du troisième mois à Bamako, les choses se gâtent.

Du fait d'Ebola, encore... Les employeurs doivent indiquer aux autorités maliennes la nationalité de leurs employés. Le passeport désigne Alhassane comme guinéen, alors qu'il s'était présenté comme ivoirien...

Il reste embauché pour autant, mais assez vite l'attitude des gens dans son entourage change. À part Ismaël bien sûr, beaucoup l'évitent. Il entend des chauffeurs dire à des passagers en le désignant « *c'est un guinéen, faites attention* ». La xénophobie sévit sous toutes les latitudes, la bêtise aussi. Alhassane explique pourtant que, étant au Mali depuis plus de 2 mois, s'il avait été contaminé, il serait malade (ou mort !) ; l'incubation du virus d'Ebola est en effet de 2 semaines. Mais cela ne change rien, et l'ambiance devient plus lourde.

Et s'ajoute aussi une crainte plus objective : celle d'une reconduite à la frontière, par les autorités maliennes, des ressortissants de la Guinée...

Avec du recul, je me dis qu'il y a eu deux moteurs à l'exil d'Alhassane, qui se sont combinés et relayés : la pression policière en Guinée sur lui et ses proches, et l'émergence du virus d'Ebola peu après. Sans Ebola, son destin aurait pu être très différent !

Enfin, autre élément décisif : Ismaël, son ami, son « grand frère », va partir : il rentre chez lui, à Dori, au Burkina Faso, pour marier son frère !

Et il fait une proposition à Alhassane : venir avec lui, sa famille l'accueillera, on lui trouvera du boulot à Dori.

Alhassane réfléchit.

Premièrement, il consulte sa tante. Car sa mère lui a dit au téléphone : « *Tout ce que tu décides au Mali, tu dois en parler à ta tante* ». Celle-ci est très favorable au départ au Burkina, elle appelle même la mère d'Alhassane pour la convaincre que c'est une bonne décision. Car pour Mawa, cet éloignement est sans doute un déchirement : à Bamako, son fils est « seulement » à 700 km d'elle ; à Dori, il sera à 1700 km. Peut-être a-t-elle l'impression de le « perdre » davantage : la perspective de le revoir s'éloigne au fur et à mesure qu'il chemine vers l'Est... Mais elle est d'accord, malgré tout.

Deuxièmement, Alhassane insiste pour que les choses soient très claires vis-à-vis de la famille d'Ismaël : elle doit savoir qu'il est guinéen, et en fuite de son pays. La famille d'Ismaël réagit très positivement, comprend très bien qu'Alhassane ne peut être porteur du virus, et affirme son désir de l'accueillir.

La décision est prise : départ pour le Burkina !

Chapitre 7 Dori, Burkina Faso

Alhassane et Ismaël font route comme passagers des autocars Rimbo : ils deviennent les clients qu'ils ont servis à Bamako. Le voyage en grand autocar dure 3 ou 4 jours entre Bamako et Ouagadougou (capitale du Burkina), avec des escales dans les gares routières Rimbo où ils dorment sur des nattes au sol avec oreillers, comme celles qu'ils installaient à Bamako. Une journée supplémentaire en minibus est nécessaire pour rallier Dori.

Alhassane, qui va être reçu dans une famille qu'il ne connaît pas, a acheté 2 paires de chaussures à offrir au père d'Ismaël. Il est très bien accueilli, Alhassane se sent vite en confiance. Des gens ouverts, chaleureux. En tout il y a 5 enfants : Amadou, Ismaël, un autre garçon et 2 filles.

Le mariage est pour bientôt, et Alhassane en sera, naturellement. Quand je le questionne sur ce mariage, je m'attendais à ce qu'il me décrive la fête, la cérémonie, la musique, le repas, que sais-je... Sa réponse est tout autre : il me dit avoir été très flatté qu'on lui confie avec Ismaël la tâche d'assurer l'approvisionnement en eau. Un travail harassant : remplir et transporter des bidons en grande quantité (comme à Kankan...), mais visiblement un grand honneur, une marque de confiance. De sorte qu'il insiste, malgré la fatigue et le peu d'enthousiasme d'Ismaël, pour faire dans la foulée la corvée de bois ! (nécessaire pour les feux de cuisine).

Le père d'Ismaël était boulanger, s'est retiré, et c'est son fils Amadou (le jeune marié) qui a repris l'affaire.

Le travail d'Alhassane sera de vendre le pain, dès le petit matin et jusque vers midi, sur les marchés, aux carrefours du centre-ville, ou devant la mosquée le vendredi. Il est équipé d'une sorte de brouette surbaissée qui lui permet de faire de la vente ambulante. Après 1 ou 2 jours d'apprentissage, il est autonome. Le fait de connaître plusieurs langues est un atout ; dans cette ville les gens parlent principalement dioula, malinké et peul ; en dernier recours : le français... Le travail est plaisant, très social, Alhassane rencontre plein de monde.

Il est logé par la famille d'Ismaël, d'abord dans la chambre de ce dernier ; puis on lui propose s'il le souhaite un petit local attenant à la maison où il est un peu plus indépendant. Il est nourri (repas du soir), logé, et perçoit en plus un salaire. Alhassane a souhaité que le calcul soit fait ainsi : « *vous me versez un salaire normal, je vous rembourse le logement et la nourriture* ». Car la proposition initiale lui semblait anormalement généreuse.

Bref, Dori est vraiment une belle étape de son exil. Il a conservé son ami, et trouvé en sus une vie de famille, chez des gens ouverts et qu'il apprécie, son travail est plus gratifiant qu'à Bamako. Il joue au foot, aussi, bien entendu !

Et puis Alhassane perçoit une nette différence dans l'attitude des forces de l'ordre au Burkina. Les policiers sont moins intrusifs, beaucoup plus avenants et respectueux qu'en Guinée ou au Mali. Un jour qu'il se promène en ville, il se fait contrôler alors qu'il avait oublié son passeport. Il s'attend à de grosses difficultés, nuit au poste, etc... Les policiers restent calmes et respectueux, lui demandent où il loge ; Alhassane indique la famille d'Ismaël, les policiers vérifient par un simple coup de fil (« *oui, il loge bien chez nous* »), et c'est fini ! « *Ça m'a vraiment choqué !* » dit Alhassane, qui emploie cette expression pour exprimer une grande surprise, bonne comme mauvaise...

Chapitre 8 Agadez, Niger

Pourquoi donc quitter Dori où la situation d'Alhassane est, du point de vue matériel comme du point de vue social, plutôt bonne ?

Rétrospectivement, il est facile de refaire l'histoire, lorsqu'on sait que celle-ci va basculer dans l'horreur en Lybie, dont le Niger est l'antichambre... On se dit forcément « que diable allait-il faire dans cette galère ? ». Et durant les mois et les années dans l'enfer lybien, combien de fois Alhassane n'a-t-il pas ruminé et regretté cette décision ?

D'autant que cette fois ce n'est pas la pression des événements qui pousse Alhassane plus loin.

Alpha, un ami très proche de la famille Soumah, un « grand frère » d'une famille voisine à Boké, a fait sa vie en Algérie. Il est maçon et a monté à Ouargla une affaire qui marche bien, avec deux associés. Mawa, la mère d'Alhassane, active ce contact ; elle préférerait qu'Alhassane soit sous la protection d'Alpha, quelqu'un de confiance, qu'elle connaît très bien.

Certes, les nouvelles qui lui proviennent du Burkina Faso sont bonnes, son fils semble aller bien. Mais il est avec une famille qu'elle ne connaît absolument pas, elle mesure mal si son fils est réellement en sécurité ; peut-être a-t-elle au fond d'elle un doute : et si son fils enjolivait un peu le discours pour la rassurer ?

Alpha, de fait, n'hésite pas une seconde à proposer à Alhassane de le rejoindre : il a un permis de travail, une entreprise, une maison, il peut accueillir, héberger et faire travailler Alhassane en Algérie. Et sans doute lui avoir des papiers pour une situation stable.

Alhassane, lui, hésite ! Il parle à plusieurs reprises avec sa mère, et avec Alpha. Il échange aussi avec Ismaël, qui lui affirme que s'il choisissait de partir, il pourrait revenir quand il voudrait, que sa famille l'accueillerait à nouveau très volontiers.

Alhassane quitte à regret Dori en janvier 2016 (presque deux ans après la fuite de chez lui), après être resté 6 mois au Burkina Faso ; il le fait surtout pour sa mère. Il comprend que rejoindre Alpha la tranquilliserait, alors même qu'il s'éloigne encore davantage de la Guinée !

Concrètement, pour rejoindre l'Algérie, il faut faire une étape d'approche au Niger : à Agadez, Alpha a un ami malien sûr, Madou, qu'on a fini par appeler Madou d'Agadez.

Alpha a financé son voyage en car (encore « Rimbo ») entre Dori et Ouagadougou, puis de Ouagadougou à Niamey (capitale du Niger ; passage de la frontière sans aucun souci), où il faut faire une étape de 36 heures, pour attendre que le grand car à destination d'Agadez se remplisse.

Il arrive enfin à Agadez, où il est accueilli dans la petite famille de Madou (lui, sa femme et son très jeune fils). Alhassane doit attendre qu'Alpha organise sa venue en Algérie ; cela ne devrait pas être long, c'est pourquoi il ne recherche pas de travail.

Mais, là encore, des vents contraires se lèvent. L'Algérie engage une politique assez soutenue d'expulsion des étrangers africains : retour « forcé », en autocar, vers le pays d'origine. Les nigériens sont les premiers visés, car les plus nombreux, mais pratiquement toute l'Afrique de l'Ouest est concernée (Mali, Burkina, Bénin, Cameroun, Guinée, Sénégal...). À Agadez s'organise selon Alhassane une plaque tournante pour ces expulsions vers le reste de l'Afrique : des cars proviennent d'Algérie remplis de d'africains de diverses nationalités, d'autres repartent (car « SONEF ») avec à leur bord les ressortissants d'un pays donné. Agadez est ainsi une sorte de plate-forme de correspondance pour migrants expulsés.

Même si la presse et les ONG parlent surtout de 2016 et 2017⁷, Alhassane voit le dispositif se mettre en place sous ses yeux, alors même qu'il est à Agadez... pour se rendre en Algérie !

Le risque de tenter de rentrer en Algérie est patent : risque de ne pas pouvoir pénétrer ce pays, et pire : risque d'être expulsé à brève échéance vers la Guinée.

Alpha change également de discours : il temporise énormément. Même lui qui a une affaire bien installée sent la menace d'une possible expulsion ... il doit faire une aller-retour en avion en Guinée pour se procurer un papier administratif que les autorités algériennes lui réclament. On verra après, à son retour...

Du coup Alhassane se met en quête d'un travail, car le séjour à Agadez risque d'être plus long que prévu.

Le matin, Madou et Alhassane vont souvent prendre leur petit déjeuner dans un lieu qui n'a pas vraiment d'équivalent en France : c'est comme un resto, sauf qu'il ne fonctionne que le matin car il propose uniquement le petit déjeuner traditionnel : des « haricots » (de ce que j'ai compris haricots blancs ou fayots cuits à l'eau puis cuisinés avec des pommes de terre et des oignons), accompagnés de boissons comme le bissap (décoction d'hibiscus), ou de gindian (boisson au gingembre). Ce lieu fonctionne comme un carrefour des personnes qui partent au travail, qui en cherchent, qui en proposent...

Monsieur Mohamed, un libyen installé de longue date à Agadez, parle au patron et lui dit qu'il cherche à embaucher. Le patron fait le lien avec la recherche de job d'Alhassane, et les met en contact.

Monsieur Mohamed fait de l'import-export entre la Lybie et le Niger. Dans le sens Lybie > Niger, ses camions sont chargés d'hydrocarbures (en bidons, en barils). Dans l'autre sens, la cargaison est faite de semoule de manioc (Alhassane l'orthographe « akéké », mais internet donne une version francisée écrite « attiéké »). Le travail proposé consiste à vérifier et décharger les cargaisons dans un sens, les vérifier et les charger dans l'autre.

Alhassane est embauché, et comme la maison et l'entrepôt de Monsieur Mohamed est loin de chez Madou, il est aussi hébergé. Ils parlent entre eux le français.

Cette situation dure 2 mois. Madou vient souvent le voir. Il se confirme au fil du temps que la piste algérienne s'évanouit totalement, Alpha lui-même n'est pas certain de pouvoir rester en Algérie.

Et on se met à parler d'expulsions de ressortissants africains au départ ... du Niger ! Serait-ce une sorte d'effets domino : l'Algérie expulse des nigériens, l'afflux de ces derniers crée un trop plein de main d'œuvre de sorte que le Niger à son tour expulse ? Ou plus globalement ces décisions relèvent-elles de gesticulations politiques et diplomatiques ? Toujours est-il que l'injonction de Monsieur Mohamed sonne comme un air déjà connu : « *il faut que tu restes dans la maison* ». Comme à Kankan, comme à Bankou, Alhassane se retrouve à nouveau confiné.

Confinement et insécurité là encore se conjuguent pour pousser Alhassane à bouger.

Son désir profond, et sa première option, serait de retourner au Burkina, à Dori, dans la famille d'Ismaël. Au téléphone, ce dernier lui redit qu'ils l'accueilleraient à bras ouverts. L'opération est toutefois risquée : sur un tel trajet, il y aura certainement des contrôles, notamment à la frontière, et le risque qu'un ressortissant guinéen soit repéré et expulsé vers la Guinée n'est pas nul.

La seconde option, c'est Monsieur Mohamed qui la propose. Si Alhassane souhaite se mettre à l'abri des tracasseries administratives, pourquoi ne pas aller en Lybie ? L'affaire d'import-export créée par Monsieur Mohamed est évidemment gérée de manière symétrique en Lybie : il faut de la main d'œuvre pour vérifier charger et décharger les cargaisons des camions. Alhassane serait donc directement embauché, et pourrait être logé. Et les allers retours des camions constituent une solution idéale pour faire le voyage et traverser la frontière sans encombre.

Madou, qui participe à la discussion lors d'une de ses visites, objecte que d'après ses informations, la Lybie est en guerre, qu'on n'y est pas en sécurité. Monsieur Mohamed affirme au contraire qu'à présent « *le pays est calme* », que la guerre est finie, qu'on peut y faire de bonnes affaires...

Alhassane a confiance en Monsieur Mohamed, sa parole a du poids, il lui inspire le respect. D'abord par son âge (Alhassane lui donne 50 à 60 ans), ce qui explique sans doute l'emploi du « Monsieur ». Aussi par son statut social : c'est un notable qui a réussi. Également par le fait qu'il est un patron réglo et que le salaire est bon. Alhassane a peut-être aussi ressenti une sorte de « communauté de destin », car Monsieur Mohamed lui raconte qu'il a dû fuir la Lybie sous Kadhafi, bref que c'est en quelque sorte un réfugié...

Après avoir hésité, la balance penche finalement vers l'option lybienne. Et puis Alhassane se dit qu'il lui serait encore possible de revenir au Burkina Faso si la situation en Lybie ne lui convenait pas.

C'est le fils de Monsieur Mohamed, Hussein, 27 ans, qui va convoier Alhassane. Hussein conduit l'un des trois camions de l'entreprise ; comme chaque camion fait une rotation toutes les 3 semaines, Alhassane au cours de ces 2 mois de travail a rencontré Hussein 3 fois.

Hussein se la joue sympa avec Alhassane, il lui achète de la nourriture en faisant ses courses (du beurre, des sardines). Mais Alhassane n'est pas vraiment à l'aise, Hussein frime un peu, sorte de « fils à papa » ; par ailleurs il fume du shit et prend des « médocs » ... Alhassane est un peu sur ses gardes.

Chapitre 9 La traversée du désert et le piège lybien

Hussein et Alhassane partent d'Agadez pour la Lybie en camion, un vendredi à 4h du matin : un voyage qui va durer presque une semaine.

On roule sur une piste de terre et de sable, mais Hussein lui affirme : « *tu verras, vers 10h, on rejoindra une route goudronnée* » (forcément plus confortable). En fait il n'en est rien, et ce premier « mensonge », même bénin, éveille l'attention d'Alhassane. Hussein prétend qu'il fait un détour pour éviter des contrôles.

De fait, durant tout le périple, aucun contrôle. Le camion roule la plupart du temps en plein désert, sans véritable piste tracée. À tel point qu'Alhassane se demande comment Hussein ne se perd pas ; de temps en temps il vérifie sa position GPS sur son téléphone mobile, mais il prétend avoir fait la route tellement de fois qu'il se guide à l'intuition en plein désert, y compris dans les zones sans relief, qui semblent plates à l'infini... Le seul lieu habité identifié sur le parcours est le village de Madama, au Nord Niger.

Selon internet Madama est en fait un fort militaire jouxtant un tout petit village. Sur les photos aériennes, dans cette zone, on repère de très nombreuses traces de véhicules un peu partout, ce qui confirme ce qu'explique Alhassane, à savoir qu'on roule directement sur le sable du désert, hors-piste.

« *Tu vois rien sauf des chameaux et du sable* » me dit Alhassane. Et il ajoute qu'il y a aussi beaucoup de carcasses de chameaux morts.

Et puis encore : des véhicules calcinés, des traces d'attaques, et des cadavres... « *beaucoup, beaucoup de morts, j'en ai vu chaque jour* ». Ces visions alimenteront pendant longtemps les cauchemars du jeune homme.

Alhassane est terrorisé. Hussein explique que ce sont des attaques de pirates du désert ; souvent ils rançonnent le véhicule et soit tuent les passagers, soit les laissent en plein désert... ; s'ils n'ont pas la chance qu'un autre véhicule leur porte secours, ils finissent par mourir également. Il y a aussi, selon Hussein, des attaques non pas crapuleuses mais relevant davantage de la guérilla et du terrorisme : certaines bandes touareg traquent les djihadistes de Boko Haram qui font des incursions jusqu'au Nord du pays (Boko Haram a ses racines au Nigeria, donc de l'autre côté, au Sud du Niger).

Malgré ce tableau terrifiant, Hussein tente de rassurer Alhassane : « *on est en sécurité* ».

Le voyage est éprouvant : on ne traverse pas de villes ; la nourriture a été emportée pour une semaine, ainsi que les réserves d'eau potable. On roule une bonne partie de la nuit et on ne se repose que quelques heures par jour : Hussein dort dans la cabine, Alhassane s'allonge sous le camion pour, dit-il, se protéger un peu des bourrasques de vent de sable.

Alhassane est inquiet à plus d'un titre. Le voyage ressemble à un raid clandestin, évitant tout contact avec la civilisation, tout point de contrôle. On ne s'aperçoit même pas du moment où la frontière entre le Niger et la Lybie est franchie. Le désert est visiblement le théâtre de beaucoup de violences, et l'affirmation de M. Mohamed « *le pays est calme* » colle mal avec ce qu'il voit.

Le mercredi, enfin, en début de nuit, le camion arrive à Al Qatrun, oasis de la Lybie du Sud, à 300 kilomètres de la frontière, après 6 jours de route. Arrêt à un poste de police, Hussein descend du camion pour faire des formalités. Des policiers s'approchent du véhicule, saluent Alhassane en anglais, mais ni le font descendre, ni ne contrôlent son identité...

Le camion ensuite repart, pour contourner Al Qatrun par le désert, sans pénétrer dans la petite ville. Le voyage se termine enfin : en pleine nuit du mercredi au jeudi, le véhicule pénètre dans l'enceinte d'une immense maison cernée de murs, avec un grand portail.

Hussein dit à Alhassane de décharger la moitié de la cargaison de semoule de manioc. Trois autres jeunes hommes se joignent à lui pour l'aider : un nigérien du nom de Dioumandé, un ivoirien et un lybio-tchadien. Hussein repart seul avec le camion à moitié chargé, en indiquant qu'il revient le lendemain avec de quoi manger. Les 4 jeunes restent seuls.

La maison est immense, avec plein de chambres ; Alhassane, épuisé, se repose. À ce moment le scénario vanté par Monsieur Mohamed : être embauché, nourri et logé en Lybie, est pour lui encore crédible.

Le jeudi, les 4 jeunes hommes attendent Hussein... en vain. Les heures passent et l'inquiétude grandit, et la faim se fait sentir ! Pour les 3 autres c'est pire : ils expliquent qu'ils n'ont rien eu à manger depuis deux jours ! Pour tromper la faim, ils picorent avec les doigts un peu de semoule de manioc crue dans les sacs de la cargaison, ça apporte quelques calories mais ce n'est presque pas mangeable !

La situation devient angoissante : pourquoi Hussein ne revient-il pas ? pourquoi laisse-t-on des jeunes hommes 2 jours durant sans nourriture ?

Alhassane appelle Hussein sur son mobile, pas de réponse.

Il appelle alors Monsieur Mohamed au Niger, qui temporise et le rassure : « *Hussein est en route, il va arriver d'ici une demi-heure* ». Mais non, toujours pas de signal de Hussein.

Alhassane entrouvre la porte sur l'extérieur de la maison ; il voit plein de gens en armes dans la rue, kalachnikovs en bandoulière ! L'ivoirien, avec lequel Alhassane peut converser, lui confirme que depuis qu'il est là il a entendu à plusieurs reprises des explosions et des coups de feu.

Très inquiet, Alhassane rappelle Monsieur Mohamed : « *ça ne me plaît pas, il y a trop de fusils, je veux pas rester ici ; dis à Hussein de venir me chercher* ». Monsieur Mohamed lui affirme à présent que son fils a eu un contretemps, mais « *il y a des gens qui vont venir te chercher bientôt* ».

Effectivement, à 18 heures, un pickup noir entre dans l'enceinte de la maison. 4 hommes en descendent, fusils à l'épaule ; ils disent aux 4 jeunes qu'ils vont les emmener.

Alhassane tente de comprendre : *qui êtes-vous ? Où vous emmenez- nous ?*

Il s'éloigne pour envoyer rapidement un SMS à Monsieur Mohamed, lui demandant comment il peut vérifier à qui ils ont affaire. La réponse par SMS est aussi laconique qu'incompréhensible : « *OK* ».

Les 4 hommes du pick-up demandent aux jeunes de leur donner leurs sacs dans lesquels ils ont quelques affaires personnelles.

Il se produit dans la foulée quelque chose de troublant ; avant de partir du Niger, Hussein avait conseillé Alhassane sur la manière de cacher son fric : l'astuce consiste à coudre dans la jambe du jean une mini poche étroite et serrée, contre le mollet, non décelable lors d'une palpation. Or les hommes cherchent directement à cet endroit, et trouvent aussitôt le fric, le confisque et... se le partage, devant Alhassane sidéré et ébahi.

Ensuite ils demandent aux jeunes s'ils ont des téléphones. Alhassane se méfie et dit que non.

Le ton monte, la tension s'accroît, et commence une fouille en règle !

Alhassane proteste. L'un des hommes brandit son fusil, bouscule Alhassane et menace. Alhassane fait profil bas, est fouillé. Bien sûr, son téléphone est trouvé et confisqué.

Ils prennent aussi les papiers d'identité et passeports. Ils les brûlent aussitôt, devant les jeunes ! La violence symbolique de cet acte est très forte ; soudain, chacun de ces jeunes voit se dissoudre son existence juridique, il devient anonyme, non identifiable ; c'est une manière de signifier : *vous n'êtes plus rien*.

Toutefois, intimidés par la violence de la fouille, et sous la menace des armes, les 4 jeunes montent dans la benne du pick-up, avec 2 gardes à leurs côtés ; les 2 autres montent dans la cabine.

On fait route dans le désert, bientôt c'est la nuit. On imagine l'angoisse, la faim, et l'inconfort qui se conjuguent... N'y tenant plus, Alhassane cherche à se dresser debout pour mieux voir, tenter de comprendre où ils sont, où ils vont. C'est alors que, à cause d'un énorme cahot, il tombe lourdement, et son genou droit percute violemment la benne du pick-up.

À l'endroit de l'impact se trouvait un petit caillou, sans doute pointu, qui sous le choc se loge dans son genou. Cri de douleur.

Ce caillou est toujours là, lorsqu'il m'a raconté tout cela à Montpellier, il m'a montré et a palpé sous le ménisque une petite boule qui a présent semble avoir trouvé sa place ! Il m'explique aussi qu'à cause de cela, sa « meilleure jambe » est devenue la gauche, y compris au foot ; le latéral droit qu'il était en Guinée est devenu en France un latéral gauche !

Le garde le plus proche d'Alhassane tape sur le toit de la cabine, le pickup freine brutalement et s'arrête. Le garde frappe Alhassane qui est au sol, en sang et qui se tord de douleur, en lui hurlant dessus. Alhassane me dit qu'il a peut-être cru à une tentative d'évasion en sautant du camion... Pour le reste du trajet, les deux jeunes sont attachés : une corde serrée est passée à leurs poignets, et fixée à la ridelle du pick-up. Cette fois les choses sont claires : ce sont des ravisseurs, hostiles, violents, à qui ils ont affaire...

Au milieu de la nuit, on fait une escale de 3 heures dans une petite maison. Les 4 jeunes sont enfermés dans une pièce pourvue d'une petite fenêtre ouverte. Ils sont attachés par les pieds, avec une chaîne métallique : un cadenas ferme une boucle qui enserre la cheville... Visiblement la pièce sert souvent de prison : beaucoup de chaînes jonchent le sol, et le bas du mur est marqué de nombreuses traces de frottements.

« Ça devient compliqué » commente Alhassane, ce qui compte tenu de son habitude d'utiliser des euphémismes, peut se traduire par « c'est l'horreur ».

L'angoisse et, pour ce qui concerne Alhassane, la très forte douleur au genou, qui enfle énormément, font que cette halte sera sans sommeil pour les 4 jeunes. Alhassane tend l'oreille et essaie de comprendre les bribes d'une conversation téléphonique qui lui parviennent par la fenêtre. C'est de l'arabe parlé lybien, qu'il ne comprend pas. Mais il connaît un peu l'arabe littéraire par sa pratique religieuse. Il semble qu'il soit beaucoup question d'argent, et finalement, il croit comprendre le sens général de la conversation : « si tu me donnes l'argent, je te donne les africains ».

Sur le coup, il est sidéré, hébété, incrédule. Comment est-ce possible ?

Il a dû mal entendre, mal comprendre...

Alhassane et Dioumandé sont emmenés, les deux autres sont laissés dans la pièce, enfermés.

Cette fois ce sont deux pickups qui font route ensemble, Alhassane et son compagnon ont changé de véhicule mais pas de confort de voyage : ils sont à nouveau attachés par les mains avec une corde. Alhassane a très mal, les cahots se répercutent dans son genou blessé.

Le pickup roule toute la journée du vendredi, en plein soleil.

On leur donne de l'eau à boire ; mais toujours pas à manger. Le dernier repas d'Alhassane date de mercredi, celui du jeune nigérien a priori de 2 jours de plus.

Après une journée complète et 350 km de piste dans le désert, les véhicules arrivent à Sebah.

Le piège lybien se referme sur Alhassane, et à présent il l'a compris.

Alhassane est trahi par Hussein, cela ne fait aucun doute. Mais aussi, et cela le meurtrit davantage, par son père, Monsieur Mohamed, en qui il avait réellement confiance. Encore à présent, il lui accorde un tout petit bénéfice du doute : il me le présente parfois comme un homme naïf et manipulé par son fils. Mais, de manière beaucoup plus probable, il s'agit d'un homme manipulateur et machiavélique.

À 19 ans tout juste, après 2 ans de fuite et d'exil, à plus de 5000 kms de sa famille, voici donc Alhassane esclave en Lybie.

Chapitre 10 Sebah, Lybie

Les pickups arrivent au crépuscule à Sebah, 10^e ville de Lybie, et pénètrent dans une grande propriété close de murs, contenant 2 maisons et des annexes.

C'est l'ancre de Fousseiny Saba ; Alhassane ne le sait pas encore, mais c'est un des plus importants criminels mafieux de la ville. Parmi ces activités : la location d'esclaves... C'est terrible à écrire, incroyable à entendre, bref : inconcevable, mais pourtant c'est ainsi : les africains noirs sont en Lybie une marchandise, et le business lié à l'esclavage est diversifié et inventif, à l'image de n'importe quel business... Ainsi un être humain peut être vendu ou loué, à la journée, à la semaine, au mois...

Lorsque les 2 pickups pénètrent dans la propriété, Fousseiny Saba campe au milieu de la cour, entouré d'hommes armés (Alhassane en dénombre 7). Le personnage est impressionnant, barbe et chevelure très fournies, visiblement craint de ses hommes.

Il s'adresse aux 2 nouvelles recrues : « *Do you speak english ?* ». Réponse négative. « *Vous parlez français ?* » Réponse positive. « *Regarde par terre, tu ne dois pas me regarder* ». Puis, se radoucissant : « *Je suis content. Vous n'êtes pas trop maigres, vous n'êtes pas trop fatigués* ». Pourtant Alhassane est sérieusement blessé au genou ; Fousseiny lui fera poser un simple bandage, juste pour masquer la plaie. En fait, aucun soin ne sera prodigué au genou d'Alhassane. Il se soigne tout seul sur place avec le contenu d'un bidon... d'essence !

J'ai été très surpris de cette façon de faire, mais j'ai trouvé sur internet des articles et témoignages mentionnant que l'essence est utilisée en médecine de guerre et d'urgence ; elle a des vertus nettoyantes et antiseptiques.

Les règles de la prison sont expliquées : « *tu parles pas* » « *tu ne regardes pas dans les yeux, tu regardes par terre* » « *un bidon par personne pour uriner durant la nuit ; pour chier, c'est le matin, les gardes ouvrent les toilettes* ».

Puis on pousse Alhassane et Dioumandé dans une bergerie, au milieu des moutons, c'est leur cellule pour la nuit (d'autres esclaves sont enfermés sur le site, mais dans d'autres cellules). Ils ne sont pas attachés. On leur donne à boire, mais toujours pas à manger. Cette première nuit, il est presque impossible de dormir, malgré la fatigue. Il y a la faim qui tenaille, l'odeur très forte des moutons, le fait que les bêtes bougent tout le temps.



Au matin, Alhassane et Dioumandé sont poussés par les gardes vers les toilettes. Au moment où ils en sortent, ils sont tout de suite dirigés vers un pickup qui démarre avec 4 autres esclaves pour un chantier.

Je suis étonné par la précision des souvenirs d'Alhassane (par exemple se rappeler que ce jour-là ils étaient 6 esclaves dans le pickup). Il me confie : « *souvent tout revient dans ma tête comme un film, je vois les images* ».

Le pickup arrive sur le chantier du jour : un jardin, plus précisément un grand verger de citronniers.

On donne d'abord à manger aux esclaves : une demi-baguette, 2 portions de vache qui rit (Alhassane m'a fait le dessin de la boîte ronde avec ses 8 portions emballées), une bouteille plastique d'eau de 50 cl. Enfin un repas !

Alhassane comprendra assez vite les usages de la location d'esclave : c'est au locataire qu'incombe de nourrir les travailleurs. Il a intérêt à le faire, afin qu'ils aient assez d'énergie pour les tâches à réaliser. Le loueur, lui, se contente d'enfermer la nuit (on ne peut évidemment parler d'hébergement), et minore ses coûts...

Visiblement, la ration alimentaire est normalisée à Sebah parmi les mundirs : c'est toujours une demi-baguette avec un aliment protéiné (vache qui rit ou œuf) et 50 cl d'eau. Cela suggère que l'esclavage en Lybie n'est pas improvisé, c'est un système. La ration alimentaire est évidemment bien trop faible, elle est de plus répétitive dans sa composition et déséquilibrée. Pour les esclaves, la faim est permanente, lancinante, et la dénutrition survient très vite. Quant à la ration

d'eau, elle est dérisoire: le corps d'un adulte a besoin de 2 à 2,5 litres d'eau par jour. Dans un pays chaud, pour des travailleurs de force, ne donner qu'un demi-litre par jour constitue à terme une menace vitale. De plus, l'eau courante auxquels les esclaves peuvent parfois avoir furtivement accès (un robinet chez un mundir, celui des toilettes à la prison de Fousseiny) est saumâtre.

Le « mundir », (on pourrait traduire par le boss, celui pour qui on travaille à la journée et qui a donc loué les esclaves à Fousseiny), explique ce qu'il attend. Mais c'est en arabe, alors il s'aide de gestes pour bien se faire comprendre.

Le travail consiste à couper l'herbe dans les vergers, à l'aide d'une sorte de faucille. Chacun se voit allouer une parcelle (plusieurs rangs de citronniers). La règle est de terminer sa parcelle avant le crépuscule. Pas de nourriture supplémentaire ni de 2^e bouteille d'eau dans la journée : il faut tenir jusqu'au soir avec 50 cl, pour un travail en plein soleil.

Le groupe est surveillé par 3 à 4 hommes en armes. En fait, ce n'est pas vraiment qu'on craigne que les esclaves s'échappent ; les armes sont là pour protéger les esclaves, dissuader une attaque extérieure qui viserait à ... les voler ! Comme une marchandise, les noirs africains sont convoités et protégés.

Alhassane se met au travail. Il est terriblement à la peine : son genou le fait souffrir, il est faible, il a faim, il a soif car il économise le contenu de sa petite bouteille. De plus l'herbe est assez rase : pour la couper, la main qui tient le manche de la faucille doit être au ras du sol, du coup elle s'écorche régulièrement sur les cailloux. Alhassane m'explique qu'à cause de ce type de travail, il aura en permanence le dessus des phalanges de la main droite écorché et gonflé, que ces blessures n'ont vraiment guéri qu'en 2018, en Italie, un an après avoir fui la Lybie.

Alhassane réussit tout juste à terminer sa parcelle lorsque sonne l'heure du retour.

Mais un des esclaves n'a pas réussi ; c'est un jeune de petite taille, sans doute trop affaibli car il est prisonnier chez Fousseiny depuis 6 mois. Le mundir le met à terre, et le frappe avec une sorte de matraque souple. L'homme est recroquevillé, protégeant sa tête avec les mains, offrant surtout son dos, ses fesses et l'arrière de son crâne aux coups de son tortionnaire. Je demande à Alhassane, s'il s'agissait de 4 ou 5 coups, mais non, il m'affirme que cela a duré de longues minutes, à tel point qu'au bout d'un moment les hommes du mundir prennent le relais. Le châtiment a clairement pour objet de « faire exemple », de bien ancrer dans la tête des esclaves ce qu'il en coûte de ne pas travailler assez vite...

Les équipes du mundir ramènent les esclaves à Fousseiny. Alhassane comprendra plus tard que le respect du contrat par le locataire est important : s'il ramène les esclaves avec une demi-heure de retard, celle-ci sera facturée... Dans le même esprit, il m'explique les règles de la transaction le matin : un « mundir » qui souhaite louer des esclaves à la journée laisse en caution sa pièce d'identité, et les hommes de Fousseiny le prennent en plus en photo. L'idée est toujours de dissuader tout vol d'esclave.

Une semaine avant l'arrivée d'Alhassane, deux esclaves avaient disparu, c'est-à-dire n'avaient pas été rendus le soir. Les hommes de Fousseiny ont remué ciel et terre pour les retrouver ; ce qu'ils ont fait au bout d'une semaine, peu après l'arrivée d'Alhassane et Dioumandé. Mais visiblement, l'opération s'est soldée par un règlement de comptes avec des armes à feu : Alhassane a vu un soir le retour de l'expédition punitive : le jeune frère de Fousseiny Saba était en sang, blessé par balle à la cuisse.

Les armes sont omniprésentes en Lybie, et notamment dans tout ce qui touche au business des esclaves. Lorsqu'un mundir vient quérir des esclaves, non seulement ses hommes sont équipés de fusils, mais il y a le plus souvent une arme lourde style mitrailleuse ou mitraillette fixée à la benne du pickup, capable de tourner à 360° ; bien souvent, l'homme qui la commande est assis sur le toit. Le convoi d'esclaves est surveillé, mais surtout défendu d'une éventuelle attaque.

Une simple recherche internet « Pickup Lybie » donne de nombreuses photos de cette configuration.

Alhassane est resté 3 jours sur ce premier chantier des citronniers. Le soir, il reste avec Dioumandé dormir dans la bergerie, à l'écart des autres esclaves.



Le 4^e jour, c'est un autre mundir qui vient les chercher, pour un autre chantier : le travail sur les palmier-dattiers. 8 esclaves, une dizaine de gardes pour surveiller.

Le repas n'est pas donné le matin, mais à midi : une demi-baguette et un œuf, plus la bouteille d'eau.

Le travail consiste à monter dans les arbres et à couper les branches mortes avec une scie à élaguer, dont la lame est légèrement recourbée. Pour monter, les esclaves sont équipés avec du matériel d'élagueur : un harnais autour de l'abdomen avec une sangle qui passe autour de l'arbre, et aux pieds un système de crochets latéraux pour agripper le tronc, tenu serré sur la cheville et le bas de la jambe par des lanières.

Là encore, la règle est la même : une parcelle chacun, à terminer avant le soir. Mais en pratique, le temps passé varie beaucoup d'un arbre à l'autre, selon qu'il est très fourni en branches mortes ou non. Difficile donc d'assurer une progression régulière.

Le danger du travail sur les dattiers provient de leurs épines, longues, solides et effilées, qui rentrent dans les chairs et peuvent faire des blessures redoutables. Alhassane me montre les marques noires sur la peau de son avant-bras : ce sont les cicatrices des blessures d'épines. Les mains aussi sont vulnérables (évidemment : pas de gants).



À la fin de cette 4^e journée, Alhassane et Dioumandé ne sont plus enfermés dans la bergerie, mais dans la prison. Il s'agit d'une pièce d'environ 60 à 70 m² où sont enfermés entre 40 et 45 esclaves, dont 6 femmes (le nombre varie au gré des arrivées / départs). Devant la grille qui ferme la pièce, un homme monte la garde. Un lit de sable est répandu au sol, surmonté d'une couche d'herbe coupée, faisant office de litière. Plus quelques bâches disposées de-ci de-là.

L'hygiène est déplorable. Il n'y a pas de toilettes dans la prison. La seule possibilité d'aller aux toilettes c'est le matin, sur ordre des gardes. Pour pisser la nuit, chacun fait en sorte de garder la petite bouteille en plastique qui lui a été donnée par le mundir sur le chantier : elle servira d'urinoir. Si tout le monde réussit à faire cela, cela évite en théorie qu'il y ait trop de déjections dans la prison. Mais entasser 45 personnes, pour la plupart affaiblies, pour certaines malades ou blessés, dans un même espace qui n'est pas nettoyé, crée un univers atroce fait de saleté et de puanteur. D'autant qu'il n'y a pas de possibilité de se laver à la prison : pas de douche, le seul point d'eau est le robinet des toilettes ; or, le matin, le rythme de passage est tel qu'on n'a pas le temps de se laver, tout au plus de s'asperger. Il y a 2 toilettes, on y est donc appelé 2 par 2, et pour passer une quarantaine de personnes, il ne faut pas traîner.

Il n'y a pas de véritables relations sociales dans la prise ; car la règle est de ne pas parler, et le gardien de faction la nuit sert surtout à faire respecter cette règle. Il arrive toutefois qu'il s'assoupisse, dans ce cas Alhassane échange quelques mots avec Dioumandé à voix basse.

Le rythme de travail est harassant, les journées sont très longues, et il n'y a pas de « jour de congé ». Durant tout le temps qu'Alhassane est resté à Sebah (environ 1 mois et demi), il y a eu 2 journées (2 vendredis) sans travail. On peut penser qu'une journée pour souffler est bienvenue, mais il faut considérer que c'est aussi une journée sans boire ni manger... À tout prendre, Alhassane préfère partir sur les chantiers.

J'interroge Alhassane sur le sort des 6 femmes. « *Les souffrances des filles à la prison, un garçon ne pourrait pas les supporter* ». Les filles font – c'est horrible à dire ainsi – double journée de travail. Elles sont mobilisées comme les garçons sur les chantiers la journée. Le soir, d'autres sortes de clients viennent chez Fousseiny : les filles sont prostituées, louées à la nuit. Elles ont parfois un répit, notamment les nuits du jeudi au vendredi.

Je l'interroge également sur la pratique religieuse, sachant que la plupart des africains sont musulmans et sont séquestrés par des lybiens qui le sont pratiquement tous. À aucun moment des différents épisodes lybiens de son périple Alhassane n'a pu prier.

Il y a dans la prison de Fousseiny un tout jeune esclave de 14 ans, tellement jeune qu'il n'est pas enfermé avec les autres, il a le droit de divaguer dans la cour. Alhassane est saisi par le fait qu'il sourit tout le temps « *comme quelqu'un qui s'est*

habitué à la souffrance ». Car le jeune n'est pas épargné par les hommes de Fousseiny, il reçoit son lot de coups, de brimades. Et il part chaque jour trimer sur les chantiers, comme les plus grands.

Un soir, Alhassane voit « le petit » qui joue avec un caillou dans la cour, et qui se parle à lui-même : c'est du soussou ! Dans les jours qui suivent, Alhassane réussit dans les toilettes à échanger quelques mots en soussou avec Mamadou (c'est son nom), guinéen comme lui. La bonne nouvelle est que Mamadou s'en est sorti, il habite à présent Valence, Alhassane l'a retrouvé grâce aux réseaux sociaux. À l'heure où j'écris ces lignes, une rencontre avec « le petit » est organisée dans quelques jours à Valence ; Mamadou a maintenant 18 ans. Alhassane a hâte de le retrouver et de connaître la façon dont il a réussi à s'extraire de l'horreur lybienne.



Le 3^e chantier pour Alhassane sera également une palmeraie de dattiers. Au milieu de la dureté du travail, de la menace des coups, des privations et de la fatigue, ce chantier va toutefois offrir à Alhassane une toute petite parenthèse d'humanité.

Si l'antre de Fousseiny est une prison, site entièrement dédié à son business, en revanche lorsque les esclaves travaillent pour un mundir, c'est en général à son domicile, il peut donc y avoir des contacts avec sa famille qui vaque dans la maison, dans le jardin.

C'est vendredi et le mundir est parti prier à la mosquée. Son fils, qui a l'âge d'Alhassane, aborde ce dernier au milieu de son travail. Le premier réflexe d'Alhassane est la crainte : c'est très inhabituel qu'un garde s'adresse à un esclave, pour autre chose que lui donner des ordres ou lui crier dessus.

Il lui parle en anglais, les 2 hommes ont du mal à communiquer ; mais tant bien que mal, ils se comprennent : « *Tu as pu téléphoner à ta famille, leur dire où tu es ?* » « *Non* » « *Ton père est vivant ?* » « *Oui* ».

Alors le jeune homme lui tend son téléphone, et lui dit d'appeler sa famille. Sa mère prend le relais, elle insiste, elle juge très important qu'Alhassane donne des nouvelles à sa mère. Alhassane prend le téléphone.

Mais son appel sera pour... Monsieur Mohamed. Car Alhassane est, je pense, bouleversé et meurtri par la trahison de cet homme, auquel il a donné sa confiance et son respect. Il veut en avoir le cœur net. Il a peut-être aussi le secret espoir que si Monsieur Mohamed était sincère, il soit réellement outré de comprendre ce qui se passe, et fasse tous ses efforts pour y mettre fin... À Agadez, à près de 2000 km de Sebah, M. Mohamed décroche. Alhassane explique l'horreur de sa situation ; il implique son fils Hussein qui l'a conduit tout droit en enfer ; et il interroge : est-ce que Monsieur Mohamed savait ? Ce dernier noie le poisson : « *je comprends pas...* » puis « *c'est mon fils qui a fait cela, moi je savais pas...* ». Bien entendu, aucune initiative pour aider Alhassane.

Après cela, Alhassane tente de joindre sa mère, 2 fois, sans succès. Il doit rendre le téléphone.

Outre le jeune fils de 20 ans et la femme du mundir, il y a un gamin de 4/5 ans qui assiste à la scène. Lorsque le mundir revient de la prière, le gamin cafte en pointant Alhassane du doigt : « *il a téléphoné !* ». Le vieux mundir rentre dans une colère noire et menace Alhassane. Dans le même temps, le fils de 20 ans le regarde intensément, Alhassane interprète son regard : « *s'il te plaît ne m'implique pas* ». Alhassane nie avoir téléphoné, mas le gamin persiste.

C'est la femme du mundir qui sauve la mise ; elle affirme que c'est elle qui a donné le téléphone. Alhassane qui commence à comprendre un peu l'arabe parlé lybien capte l'essentiel de ce qu'elle dit à son mari : « *tu vois ses blessures, tu vois son état, sa famille ne sait pas où il est, il doit donner des nouvelles à sa mère* ». La colère du mundir contre Alhassane se mue en dispute avec sa femme ; le couple rentre dans la maison et criant. Alhassane échappe à la punition.



Il n'y échappe en revanche pas lors du chantier suivant, dans un verger de citronniers. Depuis plusieurs jours Alhassane souffre du poignet droit, qui est gonflé et très difficile à mobiliser. Manier la faucille à ras du sol une journée entière est un vrai calvaire : le mouvement à faire est précisément celui qui le fait souffrir (il est probable que ce soit une blessure

d'effort liée à la répétition de ce mouvement). Il prend du retard. Alors que la fin de la journée approche, il comprend qu'il ne finira pas la parcelle. Il est terrorisé : « *J'avais peur que le mundir s'énerve et prenne son fusil...* ». Il aura droit à la punition « habituelle » : le mundir prend une branche de pommier et le bat devant les autres africains. Alhassane me montre les traces noires sur sa peau sombre.



Les chantiers se suivent et se ressemblent : essentiellement des vergers ou des palmeraies. Parfois une ou 2 journées à travailler dans le bâtiment (abattre des murs...).

Un jour, dans l'équipe d'un chantier parmi les citronniers, se trouve une des filles de la prison (dans la majorité des cas, tous les esclaves mobilisés sur le chantier en même temps qu'Alhassane viennent tous de chez Fousseiny ; sauf sur trois chantiers, où il y a du « panachage », le mundir ayant recruté chez plusieurs « loueurs »).

Alhassane remarque que la fille (dont il ignore le nom, mais sait qu'elle est du Ghana) est dans un état physique alarmant. Elle est particulièrement amaigrie, semble oppressée, « *sa gorge bat très fort* » (internet indique que les palpitations font partie du tableau clinique lié à la dénutrition). Bref elle inquiète Alhassane, qui l'imagine en danger de mort.

Au repas, elle ingurgite sa demi-baguette à toute vitesse, elle l'a finie alors que tous les autres esclaves mastiquent encore. Alhassane croise son regard, sa détresse le touche, il lui tend un morceau de son pain. Aussitôt un garde lui fonce dessus en hurlant, et lui balance un coup de crosse de fusil en haut à droite du crâne. Là encore, Alhassane me montre une marque noire sur sa peau à la lisière de ses cheveux.

Au-delà de l'injustice et de la violence tragique de la scène, cet épisode souligne un point important du système esclavagiste lybien : entre esclaves, la solidarité n'est pas permise. C'est à rapprocher du fait qu'il est interdit de se parler entre africains. Le seul moment où cela est toléré, c'est durant les transferts en pickup entre la prison et les chantiers ; sans doute parce que durant ces trajets les gardes sont surtout mobilisés à surveiller la rue et à prévenir une attaque...

L'interdiction de parler empêche de faire communauté. Les esclaves noirs américains, au 19^e siècle, pouvaient chanter, partager et sublimer leur peine dans les negro spirituals. En Lybie, rien de cela. À la souffrance des corps on ajoute un dessèchement de l'âme.

Durant le séjour d'Alhassane chez Fousseiny (1 bon mois), à sa connaissance, un seul est mort. C'est terrible à dire mais cela paraît peu au regard des privations, du manque d'hygiène, des blessures et des coups. Il faut dire que la prison est constituée principalement de très jeunes hommes, sans doute très résistants pour la plupart. C'est une des filles qui est morte une nuit d'un jeudi à un vendredi. Les gardes l'ont trouvée au matin, le corps a été enlevé dans un pickup, et simplement porté dans le désert : on ne donne pas de sépulture aux esclaves.

Peu avant l'arrivée d'Alhassane, et c'est Mamadou, le « petit » qui parle soussou, qui lui en a glissé furtivement quelques mots, une ou des bandes rivales a attaqué le repaire de Fousseiny. Sans doute une lutte de territoire et de business entre clans mafieux. Ce fut un véritable assaut, avec énormément de coups de feu, et plusieurs esclaves ont pris des balles perdues, notamment dans le ventre. Alhassane ne sait pas ce qu'ils sont devenus ; il en saura davantage lorsqu'il aura pu discuter à Valence avec Mamadou.

Quand je demande à Alhassane comment il était psychologiquement durant cette période, sa réponse est sans nuance : « *je pensais que j'allais mourir* ». Au bout de 10 à 15 jours après son arrivée à Sebah, cette conviction est ancrée en lui. Il ne voit pas comment il s'en sortirait vivant, compte tenu des blessures, de la dénutrition, de la déshydratation, du risque de se prendre un coup de crosse ou un coup de fusil. S'allonger à même le sol lui est douloureux, car il a l'impression que ses côtes sont en contact direct avec le sol. Nous verrons dans la 2^e partie du récit, à propos des soins qu'il a reçus à Salerne (Italie), combien il fut long et difficile pour son corps de « guérir de la Lybie ». Quand je vois à présent le jeune homme magnifique, athlétique et musclé, qu'il est devenu, je me dis qu'Alhassane est un miraculé.



Alhassane passe tout près de la mort violente sur un chantier de dattiers, qui s'avèrera être l'ultime chantier « chez Fousseiny ». Alors qu'il est en haut du palmier, l'attache de son harnais lâche : dans ces conditions, alors que le corps est extériorisé loin du tronc, la chute est inévitable. Au moment où je rédige ces lignes, je demande à Alhassane sur un des arbres qui nous fait face de situer la hauteur à laquelle il se trouvait. Je l'évalue à 8 mètres.

Il aurait pu tomber lourdement sur le sol, avec le risque de se briser la colonne vertébrale.

Il aurait pu aussi se blesser atrocement ou se tuer car le palmier dont il tombe est près d'un mur de clôture de la propriété. En Lybie, pays agressif et violent, les murs sont érigés de défenses : en l'occurrence du verre cassé sur le faîte, surmonté de frises métalliques acérées...

Il a la chance que la trajectoire de sa chute évite le mur et rencontre un plus petit palmier, poussant à l'ombre du grand, qui joue le rôle d'amortisseur. Le second facteur favorable est la nature sableuse du sol.

Après un grand cri lors de la chute, Alhassane atterrit au sol en silence. Il est complètement sonné, pas loin de perdre connaissance. Les gardes accourent ; plus tard il réalisera qu'ils n'étaient que deux, mais sur le moment il croit percevoir toute une foule bruyante autour de lui. Il est aveuglé par le choc, et par le sang qui coule de son nez et se répand sur son visage. Il saigne en de nombreux endroits de son corps. Il faut dire que la chute sur le petit palmier lui a enfoncé plusieurs épines dans la chair. Notamment dans la jambe droite, encore elle (« *ma jambe droite a eu beaucoup, beaucoup de malheurs* ») ; il me fait palper près de son tibia : on sent l'une des épines qui s'est logée dans la chair et qui a trouvé sa place. Une autre épine, dans l'articulation du genou, lui sera retirée par les médecins en Italie.

Dioumandé, qui travaille avec lui ce jour-là, lui dira par la suite « *les gardes pensaient que tu allais mourir, tu perdais beaucoup de sang, j'ai cru moi aussi que c'était fini* ».

Alhassane reste environ 2 heures allongé, KO. Les gardes lui balancent de l'eau fraîche sur ses blessures, les hémorragies cessent, le dos n'est pas cassé. Alhassane se relève, groggy, endolori.

Tout le monde est soulagé, y compris le mundir et ses hommes. Non pas que la vie d'un esclave en soi leur importe. Mais rapporter un esclave mort à Fousseiny, cela poserait un problème...

Il ne finit pas sa parcelle ; mais, par exception, n'est heureusement pas battu. Il doit tout de même terminer sa journée en travaillant : on ne le fait pas remonter dans les palmiers, mais on lui demande de s'occuper des branches mortes du petit dattier qui lui a sauvé la vie, accessibles depuis le sol.

Ses vêtements sont totalement déchirés dans la chute, et couverts de sang. Le mundir lui fait apporter un pantalon de jogging et un sweat. Pas de chaussure : de toute façon, cela fait longtemps qu'Alhassane est pieds nus.

Au retour à la prison, aucune réaction particulière. Pour Fousseiny et ses hommes, voir revenir un esclave blessé fait partie du quotidien.

Chapitre 11 Beni Ulid, Lybie

Mais les choses se compliquent : le lendemain, Alhassane ne peut pas se lever pour partir travailler. Il a un mal fou à bouger, son dos ne répond plus. « *J'étais très inquiet, c'est une douleur que je ne connais pas* ». L'inquiétude se double d'une vraie terreur: un esclave qui ne peut plus travailler est un esclave condamné. Il passe la journée dans la prison, seul, avec la perspective d'être « *emmené dans le désert* » à la nuit...

Mais au retour des esclaves le soir, rien ne se passe le concernant.

Le lendemain, il va un peu mieux, il arrive à bouger, mais on ne le fait toujours pas partir sur les chantiers. À noter que durant ces deux journées restées à la prison, on ne lui donne ni à manger ni à boire, car comme expliqué précédemment, à la prison de Fousseiny, on ne nourrit pas les esclaves.

Au soir, vers 23h, un pickup des hommes de Fousseiny l'emmène lui et la jeune fille ghanéenne qu'Alhassane avait tenté d'aider en lui donnant un morceau de pain. Celle-ci, outre qu'elle est très amaigrie, a une très vilaine plaie à l'épaule. Bref, ce sont les deux éléments les plus mal en point de la prison qui sont embarqués. L'angoisse est à son comble : cela ressemble à l'isolement pour élimination des deux maillons faibles du moment.

Mais la suite des événements montre que Fousseiny a écarté cette solution radicale, au profit d'une autre qui lui permet de retirer encore quelque argent de la situation. Il y a en effet – là encore, c'est terrible à écrire – un marché de « 2^e main » pour les esclaves esquinés mais encore capable d'effectuer des tâches moins dures.

Alhassane quitte Dioumandé sans pouvoir lui dire au revoir ; il n'a plus eu de ses nouvelles depuis.

Le pickup de Fousseiny fait route vers le Nord et roule jusqu'à 4 heures du matin, vers un point de rendez-vous avec un autre pickup portant la plaque de « Beni Ulid », ville située 700 km plus au Nord que Sebah, à environ 150 km de la Méditerranée. Alhassane et la jeune Ghanéenne changent de pickup. Celui-ci démarre, vers 4h du matin, plein Nord. Comme pour tous les transferts les esclaves sont attachés au pickup par des cordes, et il y a 3 hommes armés dans la benne. On leur donne à boire et une demi-baguette. Le voyage durera jusqu'à 22h : le pickup progresse lentement car il contourne les agglomérations. Alhassane m'explique que les guerres de clans en Lybie sont aussi territoriales, un pickup identifié comme venant de Beni Ulid peut être directement pris pour cible par des miliciens adverses des contrées au Nord de Sebah. C'est aussi la raison du rendez-vous en pleine nuit, à l'écart des villes.

Compte tenu des distances parcourues, Alhassane comprend que lui et la Ghanéenne ne sont pas probablement pas loués par Fousseiny, mais revendus. La perspective d'une exécution nocturne, fort heureusement, s'évanouit.

À 22h, l'équipage pénètre dans la propriété de mundir Abdallah, à l'écart de Beni Ulid. Comme souvent, l'ensemble des bâtiments est clos de murs hérissés de défenses (verre brisé, barbelés).

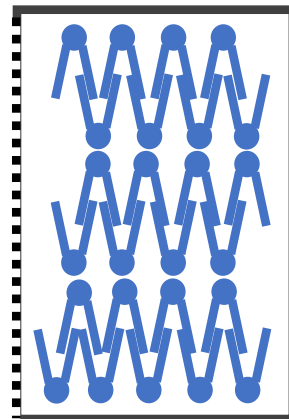
Mundir Abdallah est dans la cour avec ses hommes pour réceptionner les deux esclaves. C'est un mundir (un boss) et non un loueur : les esclaves qu'il possède travaillent pour lui, dans son exploitation agricole qui s'étend aux alentours de la maison.

Mundir Abdallah est un homme taciturne, ayant l'apparence d'un militaire (treillis, etc.). Il fait déshabiller entièrement Alhassane et la jeune ghanéenne au milieu de la cour pour se faire une idée de leurs blessures et de leur état général...

Difficile pour Alhassane de comprendre ce qu'il dit, il parle un arabe de Tripoli (Alhassane dit « Berbère » et non arabe, j'avoue que ni lui ni moi ne savons ce qu'il en est), qui lui semble assez éloigné du langage entendu à Sebah, dont il avait fini par comprendre les mots essentiels.

Même si ce n'est pas très clair sur le moment, il comprend une chose très importante : Mundir Abdallah a miné les abords de la maison ; lors des trajets vers les travaux de jour, il faut rester sur la route ou sur les chemins. Alhassane apprendra plus tard que Mundir Abdallah a été attaqué, quelques temps auparavant, par une bande rivale qui a réussi à lui voler une cinquantaine d'esclaves... Les mines sont là pour dissuader une autre attaque. Pour les africains, divaguer en dehors des chemins égale danger mortel.

Alhassane et la jeune Ghanéenne sont poussés vers la prison où sont déjà parqués 23 personnes : ils seront donc 25. La prison est toute petite. Les 25 africains sont entassés et ne peuvent s'allonger. Alhassane doit me faire un croquis (en vue de dessus schématique) que je reproduis ci-contre pour expliquer comment ils arrivent à peu près à dormir un peu. On se met assis par terre, jambes écartées, tête-bêche, de sorte que l'on est soit adossé au mur, soit adossé au dos d'un autre prisonnier, ce qui permet plus ou moins de se relâcher vers l'arrière et de dormir un peu... Sur la gauche, le pointillé désigne la grille derrière laquelle 2 gardiens veillent.



Les nuits sont épouvantables. Certains prisonniers craquent nerveusement, se mettent à pleurer, d'autres à délirer ou à parler « *comme des robots* ». La règle du silence étant alors enfreinte, les gardes franchissent la grille et distribuent à la volée, à tout le monde, des coups d'une sorte martinet, fouet court à plusieurs lanières attachées à un manche en bois.

L'état général d'Alhassane est très mauvais ; par deux fois durant son passage à Beni Ulid, Alhassane est pris de crampes paralysantes. Il ne faut surtout pas le montrer : être paralysé c'est être en danger de mort, car on ne soigne pas les esclaves ; se révéler inapte au travail c'est s'exposer tout simplement à être tué. Ce qu'Alhassane résume ainsi « *il ne faut pas montrer qu'on a mal* ».

Un des africains, durant son séjour, a été pris d'une crise de paralysie qui n'a pas échappé aux gardes d'Abdallah ; il a été emmené en pickup dans le désert.

Les nuits sont terribles mais les journées sont pour Alhassane et la jeune Ghanéenne sensiblement moins dures que les chantiers à Sebah : ils sont tous deux affectés au travail dans 5 grands poulaillers (sans doute à mi-chemin entre un « poulailler » et un hangar à poulets tels qu'on les connaît en Europe). Il faut récolter les œufs, distribuer la nourriture aux volailles, et ramasser la fiente qui est revendue comme engrais. Le matin, le repas est constitué d'une demi-baguette et d'un œuf. Mais surtout, l'eau au robinet n'est pas saumâtre comme elle l'était à Sebah : Alhassane peut enfin boire à sa soif tout au long de la journée, aux différents points d'eau des poulaillers !

Une semaine après l'arrivée d'Alhassane, les fils de Mundir Abdallah ont amené du « sang neuf » : 7 esclaves destinés à remplacer les plus esquinés des prisonniers, dont Alhassane et la ghanéenne ; les blessures à l'épaule et maintenant à la main de la jeune femme empirent (« *ses blessures sentent mauvais* » précise Alhassane).

Ce jour-là 6 personnes ont été revendues. Ali Tripoli sera leur nouveau maître (Tripoli étant son surnom) ; ce sont ses fils (décidément, l'esclavage est un business familial en Lybie) qui viennent chercher les 6 africains chez Mundir Abdallah ; 1 autre esclave est déjà présent dans le pickup, ce sont donc 7 personnes qui sont emmenées de Beni Ulid à Tripoli, à 180 km de là. Cette fois, le trajet se fait sans contournement, non-stop : sans doute les zones traversées sont-elles contrôlées par des factions sous l'influence des clans de Tripoli.

La suite de l'histoire d'Alhassane se déroulera à Tripoli, où il restera esclave presque une année ; puis il y aura la traversée (en 2 tentatives) de la Méditerranée, et enfin l'Europe. Tout cela constituera la 2^e partie de son récit.

Notes

¹ Selon Amnesty International, quelque 50 000 personnes ont été assassinées sous le régime de Sékou Touré. Source : https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/didr_rapport_de_mission_en_guinee_final.pdf

² Exemple : Les chevaliers de la République, une milice d'environ 3000 personnes qui organisait des contre-manifestations lors des marches de l'opposition. Ils n'avaient pas de signe distinctif, ils étaient là pour infiltrer les manifestations. Ils étaient violents et commettaient beaucoup d'exactions. [Même source que ci-dessus.](#)

³ https://www.lexpress.fr/actualites/2/alpha-conde-souhaite-unifier-la-guinee-a-la-facon-d-un-mandela_947157.html

⁴ Le 28 septembre 2009, toutes les forces d'opposition étaient réunies pour demander au chef de la junte de respecter son engagement à ne pas se présenter aux élections qu'il organisait. Ce rassemblement, réprimé dans le sang, lors duquel 150 personnes ont trouvé la mort, a été unanimement condamné par la communauté internationale. Les procédures pour la tenue d'un procès sont en cours d'après l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre (AVIPA). L'information judiciaire s'est clôt en novembre 2017. La société civile guinéenne et les organisations de défense des droits de l'Homme suivent avec attention l'avancée de cette procédure. [Source idem note 1.](#)

Autre source : Wikipedia https://fr.wikipedia.org/wiki/Stade_du_28-Septembre

Massacres du 28 septembre 2009

Le 28 septembre 2009, soit 51 ans jour pour jour après le référendum déterminant le nom du stade, un meeting politique organisé par le Forum de forces vives de Guinée tourne au bain de sang : des centaines de personnes sont tuées par des membres de l'armée.

Les femmes sont spécifiquement prises pour cible par les soldats guinéens qui commettent de nombreux viols publics et d'autres violences sexuelles : d'après l'ONG Human Rights Watch, les forces de sécurité sont impliquées dans le viol d'une centaine de femmes participant à cette manifestation pacifique.

⁵ <https://www.who.int/csr/disease/ebola/one-year-report/virus-origin/fr/>

⁶ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bazin_\(tissu\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bazin_(tissu))

⁷ <https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE2895122018FRENCH.PDF>

ou

<https://www.lacimade.org/algerie-reprise-expulsions-collectives/>